

Chantier maritime de Gaspé

Premier contrat attendu avec impatience

par Michel CORBEIL

GASPE — Reconstitué au coût d'environ \$1 million, le Chantier maritime de Gaspé attend avec impatience de construire un premier navire.

Le chantier, propriété de Pêcheurs unis du Québec, avait été incendié en février 1979. La reconstruction des installations s'est terminée définitivement en août 80.

"Nous sommes prêts à entrer dans le feu de l'action, explique le gérant du chantier maritime, M.

Gaston Portugais, rejoint mercredi, à Gaspé. Nous attendons les contrats."

L'entreprise de construction attend une annonce, que le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dit imminente, de l'octroi de contrats pour bâtir 49 bateaux.

Ce programme de construction pourrait relancer le chantier, situé à Sandy Beach, un des villages qui fait partie du grand

Gaspé. Cependant, avertit un porte-parole du ministère des Pêcheries, si le chantier a présenté des offres trop élevées, il pourrait être écarté de l'octroi des contrats.

Selon le ministère, les soumissions des entrepreneurs sont à l'étude et il ne faudra pas attendre longtemps avant de connaître à qui seront attribuées les commandes de construction.

Le gouvernement québécois, ont mentionné à quelques re-

prises des interlocuteurs du SOLEIL, veut d'autant plus se réserver l'annonce et l'étude des contrats qu'il se prépare à fournir une subvention de 35 pour 100 du coût de construction des navires, en plus d'y aller d'un prêt sans intérêt couvrant 90 pour 100 du solde à payer.

Prévisions

Le Chantier maritime de Gaspé a débuté une partie de ses activités en mai, cette année. Les installations sont plus fonctionnelles, laisse entendre M. Por-

tugais. En attendant l'octroi éventuel de contrats de construction, le chantier a procédé à des réparations de navires provenant de toute la péninsule gaspésienne, des Îles de la Madeleine, de la Côte-Nord, de même que quelques embarcations du Nouveau-Brunswick.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise devrait être d'environ \$800.000.

Si Chantier maritime de Gaspé obtient les contrats qu'il espère, ce chiffre s'élèvera à quelque \$2 millions.

Le chantier a employé une dizaine de personnes, cet été. Si l'entreprise décroche les contrats espérés, le nombre d'emplois reviendra au même niveau qu'en février 1979, soit environ 80 employés.

Chantier maritime Gaspé est spécialisé dans la construction de bateaux en fibre de verre et de certains navires en bois. L'entreprise de Gaspé a proposé des offres de contrats pour construire huit bateaux de 45 ou 46 pieds en fibre de verre, deux chalutiers de 65 pieds, un chalutier de 60 pieds et un cordier de 58 pieds.

Lalonde se fera sonder les reins à Gros-Cacouna

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — La région de Rivière-du-Loup et de Cacouna pourra "sonder les reins et les intentions" du ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, quant au choix de Gros-Cacouna pour l'implantation du terminal méthanier sud du projet pilote de l'Arctique.

Le bureau du ministre a confirmé hier que M. Lalonde visitera les installations portuaires de Gros-Cacouna, le mercredi 17 décembre, et qu'il s'adressera alors à la population.

Il y a lieu de rappeler qu'en fin de novembre, 12 organismes régionaux et provinciaux ont sommé, par une lettre signée conjointement, les 11 ministres libéraux du Québec et tout particulièrement le ministre de l'Énergie, M. Lalonde, et son collègue de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, "d'exprimer sans délai leur volonté ferme et sans équivoque que le terminal méthanier soit localisé à Gros-Cacouna, dans la province de Québec".

En plus les deux municipalités de Cacouna et de la Corporation industrielle de la région de Rivière-du-Loup, on y retrouvait la signature des présidents de l'Union des conseils de comités, de l'Union des

municipalités, du Centre des dirigeants d'entreprises, de la Fédération des travailleurs du Québec, de la Centre de l'enseignement, de l'Association des commissaires industriels, de la Confédération des caisses populaires, de la Banque Nationale du Canada et de la Fédération des caisses d'épargne économique.

En annonçant la venue de M. Lalonde à Gros-Cacouna, le cabinet du ministre fait état de ce que cet endroit portuaire est l'un des deux emplacements, avec Melford Point, dans le détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse, qui se disputent l'implantation d'un terminal de réception pour le gaz naturel liquéfié, advenant que soit approuvé le projet de transporter le gaz de l'Arctique dans l'est du Canada.

L'Office national de l'énergie, signale-t-on encore, doit tenir des audiences au cours de l'année 1981, relativement à la requête du projet pilote de l'Arctique de liquéfier, transporter et exporter le gaz naturel des îles du Grand-Nord.

Ce projet évalué à \$1,8 milliard est destiné à transporter par des brise-glace 6,4 millions de mètres cubes de gaz liquéfié à un terminal sud, où il sera regazéifié.

Sous la directive de Pétro-Canada, le consortium formé à cette fin comprend la corporation Nova, de l'Alberta, Dome Petroleum Ltd et Melville Shipping Ltd, tandis que le terminal méthanier de Gros-Cacouna, ou de Melford Point, doit être construit par TransCanada PipeLines Ltd.

Attente d'un choix

De leur côté, les promoteurs de Gros-Cacouna et les signataires de la lettre conjointe adressée aux ministres fédéraux du Québec, ont exprimé l'opinion que l'inclusion du détroit de Canso dans le dossier du terminal méthanier fait suite à une "percée politique" du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, député de cette circonscription de la Nouvelle-Écosse.

On y signale qu'avant l'annonce faite par le ministre des Finances dans son budget de l'intention du gouvernement fédéral de prolonger le gazoduc jusqu'aux Maritimes, et cela en dépit d'un rejet de ce projet par l'Office national de l'énergie, "99 pour 100 des documents déposés jusqu'au 15 octobre 1980 ne concernaient que Gros-Cacouna, sans référence à un prolongement du gazoduc ou à un emplacement rival



Le ministre Marc Lalonde visitera Gros-Cacouna la semaine prochaine.

Un Magnymontois de 44 ans sera le premier diacre du diocèse

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un horloger-bijoutier âgé de 44 ans, de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, marié et père de quatre enfants, M. Jean-Marc Rioux, a créé ces jours derniers un précédent dans le diocèse de Sainte-Anne, celui d'être le premier laïc de ce diocèse à vouloir devenir un diacre permanent.

Sa demande en ce sens a été agréée par l'évêque, Mgr Charles-Henri Lévesque. Le pasteur diocésain a en effet autorisé M. Rioux à recevoir une formation donnant accès à l'ordre du diaconat permanent.

Cette préparation, a précisé l'abbé Odilon Hudon, du service d'information de l'évêché, sera assurée par une équipe spécialisée du grand séminaire de Québec. Et dans son cheminement, le futur diacre sera supervisé par le curé de la paroisse de Saint-Thomas, Mgr Paul-Emile Deschênes, ainsi que par d'autres personnes désignées par l'évêque.

Il y a lieu de rappeler que la restauration du diaconat permanent a été votée en 1972, lors du concile Vatican II. Dans le diocèse de Sainte-Anne, une première étude conduite dès 1973 avait conclu à l'à-propos de

rétablir ce service disparu depuis des siècles dans l'Eglise.

Mais ce n'est qu'au début de la présente année, soit près de sept ans plus tard, que l'évêque de Sainte-Anne a reçu une première demande d'accès à l'ordre du diaconat. Cette demande a fait l'objet d'une consultation auprès des agents de pastorale de tout le diocèse, au cours des mois d'avril et de mai. Et à sa réunion du 30 mai 1980, le conseil presbytéral a recommandé à Mgr Lévesque la mise sur pied du diaconat permanent et l'acceptation de la demande de M. Rioux.

Le diaconat permanent est un sacrement, a poursuivi l'abbé Hudon, qui confère sa grâce propre. Il est le premier degré du sacrement de l'Ordre et fait donc partie des ministères ecclésiastiques, alors que le diacre reçoit son mandat pastoral de l'évêque, comme il en est pour le prêtre. Par ailleurs, le diacre peut être marié ou célibataire. Le futur diacre Jean-Marc Rioux est marié à Denise Turbide, qui sera appelée à accompagner son époux dans son cheminement et à l'appuyer dans son futur ministère, après une période de formation de trois ans.

Chandails & Robes en jersey



Voici la saison des tricotés! Pourquoi chercher? Fairweather vous offre le plus incroyable choix de chandails. Vous trouverez des encolures en "V", bateau, ras du cou, des cols roulés étroits ou amples. Modèles à rayures, unis, jacquards et brodés dans les plus récents tons, y compris de superbes pastels. Faites-vous plaisir... faites plaisir à une personne chère. C'est si facile de trouver le présent idéal chez Fairweather... seulement \$14.99 et \$16.99.

\$14⁹⁹
\$16⁹⁹

Il n'y a qu'une chose qui puisse surpasser les chandails en tricot de Fairweather... les robes en tricot de Fairweather! Elles sont magnifiques. Les plus récents modèles et textures en riches tons chauds ou en mignons pastels. A temps pour Noël... seulement \$19.99

\$19⁹⁹

Portez cette belle allure de Noël

Fairweather!

Fleur de Lys, Place Laurier, Place Québec

Traversées spéciales aux Fêtes

Des traversées spéciales pour les automobilistes, seront ajoutées à l'horaire régulier de la traversée Matane-Baie-Comeau-Godbout, à l'occasion des Fêtes.

A cette fin, le traversier "Camille-Marcoux" donnera priorité aux automobilistes qui voudront traverser de la Côte-Nord à la Rivière-Sud les 20, 21, 22 et 23 décembre et, de la Rivière-Sud à la Côte-Nord les 2 et 3 janvier.

Les automobilistes qui désirent utiliser le traversier durant les jours et dans les directions mentionnées doivent faire leur réservation par téléphone, dans les sept jours précédant la date choisie, en composant 562-6344 à Matane ou le 1-800-252-2420 et en ayant soin de mentionner le numéro d'immatriculation de leur véhicule.

Par ailleurs, les camionneurs et compagnies de transport qui prévoient l'absolue nécessité de traverser durant ces journées et dans les directions mentionnées, devront prendre des arrangements le plus tôt possible avec les préposés aux réservations de la traversée.

M. Latouche ajoute que les traversées spéciales ne changent nullement l'horaire régulier de cette période qui prévoit des traversées quotidiennes entre Matane, Baie-Comeau et Godbout, du samedi 20 décembre 1980 au 3 janvier 1981, comme suit: 8h, départ de Matane vers Godbout; 11h, départ de Godbout vers Matane; 14h, départ de Matane vers Baie-Comeau; 17h, départ de Baie-Comeau vers Matane.

Il faut cependant bien noter qu'il n'y aura aucune traversée le jour de Noël, 25 décembre, ni le Jour de l'An, 1er janvier.

ARTISANAT

Poterie, tissage, bois, bijoux, etc.

Le Rendez-vous des Artisans Enr.

1650, 1^{re} Avenue

(face à l'hôpital St-François d'Assise)

529-7951

Grande-Rivière

Un laboratoire de \$1 million, inutilisé

par Michel CORBEIL

GRANDE-RIVIERE — Construit au coût de \$1,300,000, le laboratoire de technologie de la capture, qui sera inauguré vendredi, à Grande-Rivière, ne connaît toujours pas qui seront ses utilisateurs.

Le laboratoire fait partie de la Direction générale des pêches maritimes (DGPM) et représente l'un des nombreux aspects de la décentralisation de la DGPM qui inquiète la Commission de développement économique de la région de Port-Daniel—Percé, dans la baie des Chaleurs.

La commission fait savoir que

les quatre biologistes et l'ingénieur, qui devaient se servir des laboratoires, ne sont toujours pas embauchés par la DGPM. Or, explique le président de l'organisme, M. Eugène Bouchard, ces personnes devaient être engagées depuis le 1er juillet, selon le plan de décentralisation de la DGPM.

De plus, relève la commission, un bassin devait être construit à Grande-Rivière, où loge justement l'Institut des Pêches, toujours selon les prévisions de décentralisation. Or, des indices sérieux laissent croire à l'organisme de développement économique

que certaines pressions s'exercent pour que le bassin d'expérimentation se réalise à Gaspé.

Manoeuvres de fonctionnaires

Le président de la commission, M. Eugène Bouchard, avertit qu'il ne cherche pas à aucune des municipalités voisines de la région Port-Daniel—Percé, dont le chef-lieu est Chandler.

"Tout ce que nous demandons, explique-t-il, c'est que le gouvernement tienne ses engagements." De plus, poursuit-il, la logique demande que le bassin d'expérimentation soit à Grande-Rivière.

C'est le seul élément manquant pour que l'Institut des pêches puisse assumer une mission de formation et de recherche, l'Institut étant maintenant doté de laboratoires modernes; de plus, l'Institut existe depuis la fin de la décennie '40 et mène des recherches depuis 1938; des professeurs de l'Institut sont déjà familiers avec l'utilisation d'un tel bassin, à la suite de stages en France; finalement, par tradition, labos et bassin devraient être situés dans la région Port-Daniel—

Percé qui compte dans ses rangs les deux tiers des pêcheurs gaspésiens.

Cependant, la commission se méfie de la logique des fonctionnaires de la DGPM, perçus par eux comme des fauteurs de troubles. "C'est presque inconcevable, dit en substance M. Bouchard, que les labos soient séparés du bassin", mais il craint que le bassin aille tout de même à Gaspé.

Selon la commission, tous ces délais à implanter le bassin et à engager des biologistes pour les labos sont imputables à des manoeuvres de fonctionnaires qui font tout en leur pouvoir pour empêcher la décentralisation. "C'est le coup de Jarnac classique: les

fonctionnaires essaient de créer des querelles de clochers pour retarder le projet."

Les fonctionnaires récalcitrants, termine le porte-parole de la commission, ne sont pas intéressés par le développement de la Gaspésie, mais par la promotion de leur carrière. "Nous, ce que nous désirons, conclut M. Bouchard, c'est le développement des pêches et la réalisation des investissements prévus. Nous voulons que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, sonne la fin de la création des fonctionnaires de la DGPM."



Le coeur et les sentiments reprennent leur place dans la vie du couple (Mgr Charles-Henri Lévesque).

Le Renouement conjugal, mouvement providentiel (l'évêque de Ste-Anne)

par Réal LABERGE

LA POCAITIÈRE — Selon l'évêque de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque, le Renouement conjugal doit être vu comme un mouvement providentiel, qui a notamment le mérite de redonner dans la vie du couple la place qui revient au coeur et aux sentiments.

C'est le message central que le pasteur a adressé aux quelque 150 couples qui ont participé dimanche dernier au premier congrès diocésain du Renouement conjugal, mouvement aussi connu sous l'appellation de Marriage Encounter.

Mgr Lévesque a situé ce regroupement dans

la perspective du dessein de Dieu et de la tradition biblique, qui présentent le rayonnement de l'amour comme le fruit de l'affection réciproque des conjoints, comme un témoignage de la présence divine.

"A chaque époque de l'histoire, a souligné le pasteur, Dieu suscite ses prophètes, et cela dans un style adapté à l'époque.

"Ainsi, a-t-il ajouté, le Renouement conjugal vient redonner à l'amour sa pleine valeur, pour refaire le tissu de la communauté des croyants, de la famille, et refaire également par l'apostolat, par l'engagement, ce tissu de l'Eglise, du peuple de

Dieu, de la société, en fait de la grande famille humaine."

Aux congressistes qui ont tenu ce premier rassemblement diocésain à la cathédrale de La Pocatière, sous le thème général "d'Aimer pour grandir", l'évêque a aussi parlé d'engagement.

Il a invité les couples présents à faire vivre aux autres les richesses

de leur amour par l'ouverture aux autres et l'engagement dans la communauté.

Citant le dernier synode, il a remarqué qu'il leur appartenait "d'apprendre à pratiquer l'amour dans toutes les relations interpersonnelles, et qu'ainsi l'amour ne restera pas replié sur lui-même, mais s'ouvrira sur la communauté".

Un CLSC à Murdochville

MURDOCHVILLE (M.C.) — La population de Murdochville pourra enfin bénéficier des services dispensés normalement par un centre local de santé communautaire (CLSC).

Les services du CLSC seront intégrés au centre hospitalier de l'endroit pour désormais former le "Centre de santé des Hauts Bois".

Le directeur général de l'ex-centre hospitalier, M. André Jalbert, a reçu, hier, les lettres patentes des autorités gouvernementales consacrant ce changement.

L'élargissement de la vocation du centre regroupera sous un même toit les services de santé, telles l'urgence et l'obstétrique, de même que certains soins communautaires et sociaux, tels les programmes spécifiques de prévention en santé mentale, ou encore de

planning familial. Le centre hospitalier compte 35 employés. Pour l'instant, le directeur Jalbert ne peut préciser quelle augmentation connaîtra son personnel. Une demande a été acheminée au ministère des Affaires sociales pour ajouter un second étage à l'actuel bâtiment. La

demande fera l'objet d'une étude.

Le premier geste du "Centre de santé des Hauts Bois" sera de "rapatrier" les soins à domicile, actuellement assumés par l'hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé. Ceci devrait être chose faite d'ici janvier 1981.

De plus, le nouveau centre de santé veut as-

sumer l'aide hospitalière à domicile de même que le programme de santé scolaire et préventive.

Les services du CLSC comme tels seront l'objet d'une étude débutant probablement en mai. Le ministère des Affaires sociales a accordé \$50,000 pour mener à bien l'étude.

Certains services communautaires pourraient être offerts dès le printemps 1981.

Le Centre de santé des Hauts Bois dessert une clientèle potentielle de 4,500 personnes.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!

647-3333

Le fauteuil douillet
Petite douceur confortable pour le coin lecture. Structure de bois laminé. Recouvrement en velours côtelé beige ou brun: \$199.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
Angle Boulevard Harnet et Henri IV Tél: 871-2221

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE D'ACHATS NORMANDIE (sous-sol)

St-Nicolas 831-3631

15% de rabais sur tous nos accessoires de billard

VOUS AVEZ BEAUX JEUX chez MENDES

Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 16h.

215, rue Caron • Tél.: 529-5395

Nouveau navire

Le ministre d'Etat à la petite entreprise, M. Charles Lapointe, député fédéral de Charlevoix, a annoncé, hier, que la Garde côtière canadienne a fait l'acquisition d'un nouveau navire de recherche et de sauvetage. Ce navire servira principalement aux opérations dans le Bas-Saint-Laurent et l'Est du Québec.

Ce navire de 21,3 mètres, connu sous le nom de GCC 124, a une puissance de 2,000 CV et navigue à une vitesse de 23 noeuds.

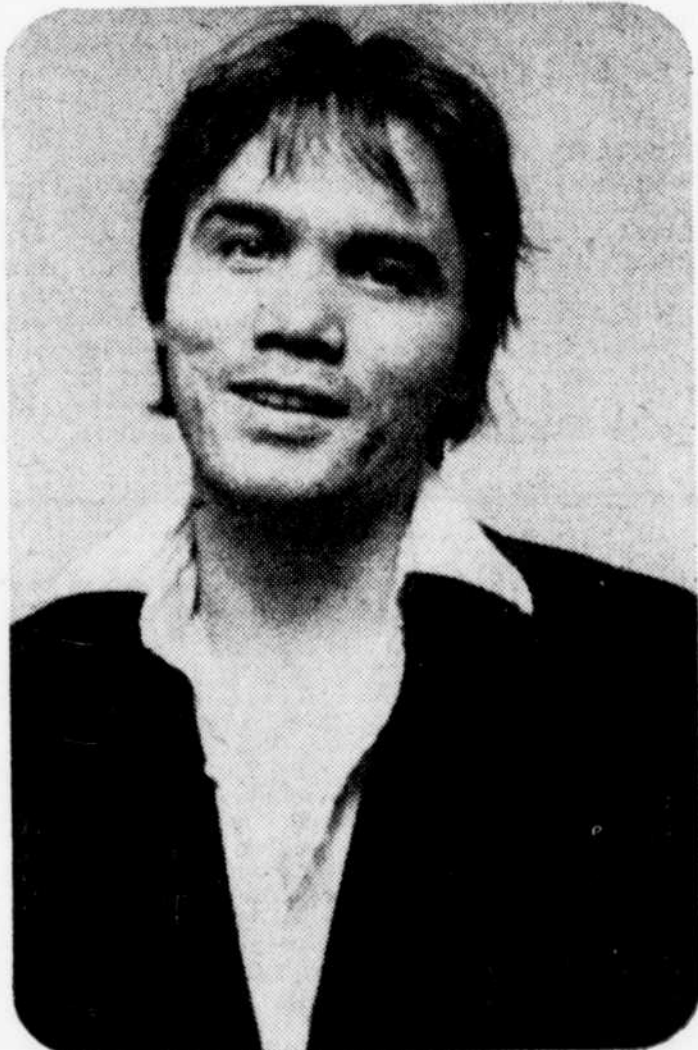
Construit par les Chantiers maritimes Breton Industrial and Marine Ltd, de Port Hawkesbury (N.E.), ce navire aura son port d'attache à Tadoussac le printemps prochain. Les autorités du ministère prévoient que le bateau arrivera dans le port de Québec d'ici la fin de la présente semaine.

Pensée du jour

"La seule façon de vaincre la médiocrité est de continuer de faire son devoir."

RESTAURANT **LA SAUVAGERIE**
St-Jean-Christophe 839-7914

vu à **Place Cartier**



M. Gérard Bilodeau de la rue Vitre vient faire son tour à Place Cartier régulièrement. Il fréquente la DISQUE-RIE LEMIEUX assidûment. Gérard aime bien le choix de casse-croûtes au plancher inférieur: PETIT NECTOR GRATINE et BROCHETTES ou encore RAPIDE SMOKED MEAT.

Place Cartier...
la place en vue du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollock)

Dans tous nos magasins dès demain

25% de rabais

sur la majorité de nos chaussures et sacs à main d'hiver pour femmes

10% pour hommes

10% sur les bottes après-ski

SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME
PLACE STE-FOY/PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS/PLACE QUEBEC/GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI/CARREFOUR L'ESTRIE, SHERBROOKE

Troisième démission au conseil municipal à Ville Saint-Joseph

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — Le conseiller Raymond Bégin, dont le mandat n'expirait qu'en octobre 1982, a remis, avant hier soir, sa lettre de démission aux membres du conseil municipal de Ville Saint-Joseph de Beauce.

Depuis le 28 septembre dernier, il s'agit d'une troisième démission à ce conseil municipal.

En tout premier lieu, le conseiller André St-Pierre remettait sa dé-

mission au lendemain d'une assemblée houleuse relativement aux heures de glace du hockey mineur au centre sportif local.

Par la suite, le 22 octobre dernier, le maire André Latulippe remettait par lettre, sa démission au gérant municipal de Ville Saint-Joseph, M. André Lussier.

La démission du maire Latulippe faisait suite au retrait de sa déclaration d'intérêt qu'il avait dé-

posée au secrétariat de cette municipalité, le 16 septembre dernier, comme l'exige la loi 105.

Tout comme le conseiller Raymond Bégin, les mandats du conseiller André St-Pierre et du maire André Latulippe n'expiraient qu'en octobre 1982.

Suite à ces deux dernières démissions, M. Jean Gobeil a été élu par acclamation pour compléter le terme du conseiller démissionnaire André St-Pierre, tout comme Me Nicolas Cliche pour compléter le terme du maire démissionnaire M. André Latulippe.

M. Raymond Bégin

Dans sa lettre de démission, le conseiller Raymond Bégin en poste depuis plus de 5 ans, mentionne "qu'étant copropriétaire et président de plusieurs compagnies, dont la principale est Beauce-Express, la somme de travail qu'il doit accorder à ces entreprises est considérable".

"De plus, ajoute M. Bégin, suite à une opération chirurgicale que mon associé a dû subir dernièrement, celui-ci se voit forcé de prendre plusieurs mois de repos, ceci alourdit davantage mes tâches et mes responsabilités."

"Dans l'intérêt de mes concitoyens, va jusqu'à dire M. Raymond Bégin, je me vois contraint de céder mon siège à quelqu'un de plus disponible et qui saura à tête reposée prendre les décisions importantes qui s'imposent dans l'immédiat sur des sujets avec lesquels il devra composer pendant son terme."

"En ce qui me concerne, a conclu M. Bégin, il serait ridicule que je me prononce sur les points en cours, puisque je ne serai plus là pour défendre mes positions."



MM. Jean Létourneau et Reynald Mercier, avec la plaque décorative.

Plaque touristique en vente dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le Conseil économique de Beauce (CEB) division tourisme, s'est associé avec le groupe "Octopode RN Inc.", de ville Saint-Georges de Beauce, pour présenter au public beauceron une plaque décorative de la région.

Il s'agit d'une plaque décorative possédant les caractéristiques suivantes: de grandeur 16 pouces sur 14 en pin laminé et présentant les 23 municipalités du territoire desservi par la CEB division tourisme.

La présentation de cette plaque décorative a été faite, hier, par M. Reynald Mercier, directeur général de "Octopode RN Inc." au président du comité du tourisme au CEB, M. Jean Létourneau, lors d'une conférence de presse tenue à ville Saint-Georges-Ouest.

Pour le moment, a-t-on appris, 500 plaques ont été produites par le groupe "Octopode RN Inc." dont le coût de vente sera de \$35 et sur ce montant \$5 par plaque vendue sera remis au CEB division tourisme.

"Ce qu'on espère, a déclaré M. Jean Létourneau, c'est que bientôt chaque Beauceron ou touriste entrant dans un lieu public beauceron pourra visionner les caractéristiques de nos municipalités que présente cette plaque produite par le groupe Octopode RN Inc., en collaboration avec le CEB division tourisme."

De son côté, M. Reynald Mercier explique "que les photos ont été sélectionnées en fonction de leur authenticité ou de l'intérêt qu'elles suscitaient dans la collection de la municipalité concernée."

"De plus, a-t-il dit, le fond vert de la plaque rappelle les couleurs du CEB et identifie bien le territoire que nous desservons."

"En plus d'être décorative, ajouta M. Mercier, cette plaque allie une fonction utilitaire puisqu'un miroir oval a été incorporé au produit offert et qu'en plus les photographies de chacune des 23 municipalités du territoire desservi par le CEB ont été plastifiées, afin de pouvoir être facilement nettoyées en même temps que le miroir."

Advenant que les 500 plaques soient vendues, ceci permettra au CEB division tourisme de recevoir un montant de \$5,000 ce qui nous aidera à boucler un budget annuel de \$26,000 au CEB division tourisme, a déclaré M. Jean Létourneau.

Légère hausse de taxe prévue en 81 à St-Joachim

par Gérard OUELLET

Une légère hausse du taux de la taxe foncière est prévue à la municipalité de Saint-Joachim pour 1981. En effet, le taux de la taxe foncière passera de \$0.78 à \$0.83 du \$100 d'évaluation. En 1981, le budget prévu est de l'ordre de \$200,000. C'est ce que laissait entendre récemment le maire Gaston Gagnon, dans son discours sur l'état des finances de sa municipalité pour se soumettre aux exigences de la loi 105 sur la démocratie municipale.

Pour ce qui est de 1981, le maire Gagnon précise que le budget prévu est de \$200,000. Une légère hausse de taxe est prévue, à cause de la perte de la taxe de vente qui était de \$24,000. De plus, le maire souligne l'engagement d'un nouvel employé municipal. Cette différence dans le budget sera absorbée par l'augmentation de l'évaluation foncière

qui est passée de \$12 à \$15 millions et par un taux de \$0.83 du \$100 d'évaluation alors qu'il était de \$0.78 en 1980.

D'après les vérificateurs comptables, la situation financière de la municipalité de Saint-Joachim serait en excellente position. En effet, celle-ci ne serait endettée que de 2 pour 100 à la fin de l'année 1979. La municipalité a même réussi à diminuer sa dette de \$30,000.

Enfin, le maire Gagnon précise que les plus importants items au budget sont: l'enlèvement de la neige \$24,000, l'éclairage des rues \$21,000, l'enlèvement des ordures ménagères \$20,000, la voirie municipale \$8,000, les employés municipaux \$25,000, le terrain de jeux \$11,000, le service de la dette et les intérêts \$38,000, les frais légaux \$6,000, le secrétaire et son adjoint \$8,000, l'assurance \$4,000 et les autres items variant de \$1,000 à \$3,000.

Chandails & Robes en jersey



Voici la saison des tricotés! Pourquoi chercher? Fairweather vous offre le plus incroyable choix de chandails. Vous trouverez des encolures en "V", bateau, ras du cou, des cols roulés étroits ou amples. Modèles à rayures, unis, jacquards et brodés dans les plus récents tons, y compris de superbes pastels. Faites-vous plaisir... faites plaisir à une personne chère. C'est si facile de trouver le présent idéal chez Fairweather... seulement \$14.99 et \$16.99.

\$14⁹⁹
\$16⁹⁹

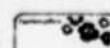
Il n'y a qu'une chose qui puisse surpasser les chandails en tricot de Fairweather... les robes en tricot de Fairweather! Elles sont magnifiques. Les plus récents modèles et textures en riches tons chauds ou en mignons pastels. A temps pour Noël... seulement \$19.99

\$19⁹⁹

Portez cette belle allure de Noël

Fairweather!

Fleur de Lys, Place Laurier, Place Québec



Déjeuner beauceron en février

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — A nouveau, un déjeuner beauceron à l'échelle sera offert dans le cadre des activités du Carnaval de Québec 1981, le dimanche 8 février prochain, au stade couvert de Ville Sainte-Marie de Beauce, a annoncé M. Reynald Nadeau, président du comité d'organisation.

L'an dernier, pour une première expérience, le déjeuner beauceron avait attiré près de 2,700 personnes, rapportant des profits nets d'au-delà de \$4,000.

Pour le 8 février 1981, l'objectif que s'est fixé le comité de promotion touristique de la Nouvelle-Beauce est de 3,700 personnes, dont 3,000 adultes et 700 enfants pour un budget total de \$18,000.

"Les objectifs, a ajouté M. Nadeau, sont d'amener les Beaucerons à participer à une activité régionale dans le cadre du Carnaval de Québec, puis de faire connaître la région de la Nouvelle-Beauce sur le plan touristique."

"Il n'est pas trop de dire, a-t-il dit, qu'à ce déjeuner beauceron à l'échelle, avec Bonhomme Carnaval et les sept duchesses, l'ambiance sera typiquement beauceronne et en conformité avec notre folklore puisqu'il y aura des artistes beaucerons qui se produiront sur scène pendant toute la durée de cette activité qui prendra fin vers 16h."

Pour faire un succès de cette activité, on a mis sur pied un total de cinq comités qui regrouperont plus de 300 personnes bénévoles, que ce soit au niveau de l'aménagement physique, des repas, des finances, de la publicité, de la promotion touristique et autres.

ARTISANAT

Poterie, tissage, bois, bijoux, etc.

Le Rendez-vous des Artisans Inc.

1650, 1^{re} Avenue

(face à l'Hôtel St-François d'Assise)

529-7951

\$155,000 pour de la recherche sur l'amiante

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Créé en juin 1979 par l'Association des mines d'amiante du Québec et le gouvernement du Québec, l'Institut de recherche et de développement sur l'amiante (IRDA), dont le siège social est situé sur le campus de l'université de Sherbrooke, vient d'attribuer trois premières subventions totalisant \$155,000 à des institutions universitaires pour des travaux de recherches, au cours de la prochaine année.

Denis Nadeau et Guy Poirier, de la faculté des sciences de l'université

de Sherbrooke, entreprendront une étude d'une durée de 20 mois portant sur la mise au point d'un test in vitro permettant d'évaluer rapidement sur deux cultures distinctes de cellules pulmonaires, les macrophages et les pneumocytes, les effets biologiques pouvant résulter du contact avec les particules fibreuses.

L'IRDA a débloqué des crédits de \$62,695 pour la première phase des travaux échelonnée sur une période de 12 mois et réalisée dans le cadre du programme de recherches sur l'amiante de l'université de Sherbrooke.

Ces travaux revêtent une im-

portance particulière. Ils doivent permettre de distinguer rapidement les effets biologiques attribuables aux fibres de chrysotile pur et aux fibres de chrysotile modifié chimiquement suite à leur incorporation dans les formulations des produits finis, ainsi qu'à ceux résultant de l'utilisation de d'autres matériaux proposés comme substituts. Des données scientifiques récentes révèlent que lorsque les fibres de chrysotile pur sont incorporées dans les mélanges, il se produit une modification chimique sur les fibres. Ces altérations chimiques sont susceptibles de modifier

de façon importante les effets biologiques.

Amiante-plastique

À l'école polytechnique de l'université de Montréal, l'ingénieur Raymond Gauvin recevra \$52,650 représentant une première tranche de subvention pour des travaux sur le développement de composites amiantoplastique pour la fabrication d'engrenages. L'étude sera d'une durée de 24 mois. Les applications des plastiques dans les pièces de machines n'ont pas cessé d'augmenter au cours des dernières années. Dans la pour-

suite des travaux, l'objectif général consistera à évaluer les propriétés des mélanges amiantoplastique pour permettre une utilisation plus grande des pièces d'engrenages destinées aux industries de l'automobile, des pâtes et papiers, du textile, de l'imprimerie, etc.

Construction

Enfin, le centre des études sur le bâtiment de l'université Concordia a obtenu \$39,492 pour des recherches sur le design des attaches des tabliers de toitures en amiant-ciment et les façons d'améliorer la pratique

courante, afin que les tabliers de toitures deviennent aussi des éléments effectifs de rigidité. Ces travaux se poursuivront pendant huit mois.

L'IRDA avait un fonds de démarrage de \$500,000 souscrit par les producteurs. Au cours des cinq années suivantes, le financement de l'organisme doit être assuré par le gouvernement québécois par une souscription annuelle de \$1 million et par les compagnies minières par le truchement d'une contribution représentant 1/2 de 1 pour 100 de leurs ventes annuelles de fibres d'amiante. Pour les producteurs, la participation variera entre \$1.5 et \$1.75 million par année.

Augmentation de taxes dans l'île d'Orléans

par Gérald OUELLET

Les contribuables de l'île d'Orléans n'échapperont pas à la hausse normale du coût de la vie en 1981, si l'on s'en tient aux différents discours prononcés par les maires de l'île sur l'état des finances de leur municipalité, pour se conformer aux exigences de la loi 105 sur la démocratie municipale.

En effet, on peut déjà affirmer que les contribuables de Sainte-Pétronille verront leur compte de taxe augmenté de 42 pour 100 par rapport à 1980. Pour ce qui est des 5 autres municipalités, on peut déjà dire que les contribuables auront la confirmation d'une augmentation lors du dépôt des prévisions budgétaires qui doit normalement se faire d'ici la fin de décembre. C'est ce qui ressort d'une compilation faite hier par LE SOLEIL, auprès des municipalités concernées.

Sainte-Pétronille

Comme l'indiquait le maire Ber-

nard Dagenais dans son discours sur l'état des finances de sa municipalité, il est vrai que les citoyens verront leurs taxes municipales augmenter, mais le budget sera préparé avec la même préoccupation, soit limiter les dépenses pour maintenir un taux de taxation aussi bas que possible.

Parmi les projets que la municipalité souhaite voir se réaliser au cours des prochains mois, ce sont le développement des loisirs et l'amélioration de l'infrastructure routière. Le budget de 1981 de Sainte-Pétronille dépassera le \$150,000 et le taux de la taxe foncière passerait de \$0.40 à \$0.57 du \$100 d'évaluation.

Saint-Pierre

On sait que la municipalité de Saint-Pierre mettra en vigueur dès 1981 son nouveau rôle d'évaluation qui passera de \$10 à \$23 millions. En compensation, le maire André Ferland a fait diminuer le taux de la taxe foncière de \$0.9426 à \$0.55 du \$100

d'évaluation. Pour 1981, le budget qui sera déposé prochainement atteindra le \$200,000.

Le maire s'est dit prêt à recevoir dans sa municipalité, les deux projets de HLM de 10 unités chacun ainsi que celui du centre d'accueil pour personnes âgées qui aura une capacité de 50 lits.

Sainte-Famille

Il semble que les contribuables de Sainte-Famille auront à subir une légère hausse du taux de la taxe foncière en 1981. En effet, le maire Yvon Deblois a déclaré que sa municipalité ne recevra aucun retour de la taxe de vente. Au cours de 1980, il a reçu \$20,919. La municipalité ne pourra donc compter sur ce revenu pour 1981. La taxe des ordures sera accrue, une hausse du coût de l'électricité, l'aménagement de la salle paroissiale et l'aménagement d'une bibliothèque municipale qui devrait voir le jour en novembre 1981.

Enfin, pour ces raisons, il y aura

"peut-être" une légère augmentation de taxes. Pour 1980, le taux de la taxe foncière était à \$0.40 du \$100 d'évaluation. Le budget était dans les \$133,000. Le maire Deblois a également précisé que la situation financière de sa municipalité est excellente, car elle a un fonds de roulement de \$30,000 et un dépôt à terme de \$15,000.

Saint-Laurent

Le maire Gratien Chabot a commencé la préparation du budget 1981 et à ce jour il peut dire que la majorité des postes ont été examinés et fixés. Ce rapport préliminaire lui fait voir un manque à gagner d'environ \$0.35 du \$100 d'évaluation. Si les prévisions en restaient là, le budget total de 1981 serait de l'ordre de \$140,000. Toutefois, certaines dépenses n'ont pas encore été examinées ou ont besoin "d'estimation" plus précise, avant de les discuter et d'en décider.

Selon M. Chabot, ces dépenses sont les suivantes: l'aménagement du couvent, la refectoire de la clôture de la citerne de l'église ou un projet mis de l'avant par le conseiller municipal Fabien Toulouse, qui consiste en la construction d'une bâtisse attenante à la caserne incendie pour remplir les mêmes fonctions que le projet d'aménagement du couvent.

Saint-Jean

Le maire Roland Bonsaint est "très prudent" avec les prévisions budgétaires 1981. Il a été impossible, hier, d'obtenir un indice quelconque sur les orientations de 1981 pour la municipalité de Saint-Jean. Mais on peut déjà quand même avancer une hausse selon le taux d'inflation.

Le budget 1981 de la municipalité sera supérieur à \$150,000. Le taux de la taxe foncière était à \$0.50 du \$100 d'évaluation en 1980. Au cours de 1980, Saint-Jean a entrepris différents travaux pour la re-

novation des trottoirs, des réparations au club sportif de la municipalité et également à la citerne du service de la protection des incendies. On connaît les autres projets lors du dépôt des prévisions budgétaires pour 1981.

Saint-François

La municipalité de Saint-François a le budget le "moins" élevé de la région de Québec avec \$71,655 en 1980. La municipalité devra subir le même sort que les autres municipalités et hausser légèrement le taux de la taxe foncière en 1981.

En 1980, le taux de la taxe foncière était de \$0.65 du \$100 d'évaluation. Il a été impossible hier de rejoindre le maire Emmanuel Labbé pour connaître l'orientation qu'il compte donner à sa municipalité pour 1981. Mais on sait déjà qu'au cours du présent exercice financier il devait terminer l'infrastructure du terrain des loisirs qui nécessitait des investissements de l'ordre de \$45,000 à \$50,000.

Le découpage provisoire pour les MRC dans Lévis-Lotbinière, le 20 janvier

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le comité de consultation, qui est au travail depuis le 20 août dernier, concernant le projet de formation des municipalités régionales de comté (MRC) sur le territoire de Lévis-Lotbinière, a commencé à étudier plusieurs mémoires de dirigeants municipaux et de divers organismes et il s'attend de pouvoir dévoiler vers le 20 janvier prochain des hypothèses de découpage du territoire.

Les élus municipaux et toute la population seront de nouveau convoqués à des assemblées de consultation dans Lévis et Lotbinière, a annoncé le président du comité, M. Jacques Defoy, lors d'une rencontre qu'il a eue, ces jours-ci avec des journalistes et les deux autres membres du comité de consultation, MM. Vincent Chagnon, maire de Lévis et Maurice Faucher, maire de Joly et préfet de Lotbinière.

À cette étape de la consultation, les trois membres du comité se sont montrés assez satisfaits de la participation, bien que le citoyen, surtout dans

Nouveau dépotoir à Disraéli

THETFORD-MINES — Aménagé au coût de \$315,700, l'aire d'enfouissement sanitaire de la région de Disraéli sera prête le 1er janvier 1981, soit un an plus tard que l'échéancier prévu.

Le nouveau dépotoir est situé dans le rang 5 du canton de Garthby, à trois milles de Disraéli. Il desservira 15 municipalités, soit Disraéli, Coleraine, Garthby, Lambton, Sainte-Praxède, Saint-Gérard, Weedon, Beaulac, Saint-Jacques-le-Majeur, Disraéli paroisse, Ham-Nord, Saints-Martyrs, Saint-Fortunat, Saint-Julien et Stratford.

À Disraéli, la taxe pour le ramassage des ordures ménagères sera augmentée de \$20 à \$35 en 1981.

Pensée du jour

"La seule façon de vaincre la médiocrité est de continuer de faire son devoir."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

Lévis, ait plutôt manifesté du désintéressement. Le maire Chagnon, pour sa part, a déclaré que cela ne l'a pas étonné puis-que c'est la continuation de ce qu'il a toujours constaté au cours des 25 années qu'il a consacré à l'administration des affaires publiques. "Les gens viennent aux assemblées quand cela les touche directement."

Pour le président Jacques Defoy, c'est quand même un début de sensibilisation; il a l'impression que le citoyen s'impliquera davantage dans la MRC de son territoire, quand celle-ci élaborera un plan d'aménagement. "Il se sentira alors plus concerné", prétend M. Defoy.

Depuis le 20 août, le comité a tenu au moins 30 assemblées. Parmi les préoccupations qu'il a pu déceler, la crainte d'une perte d'identité des municipalités rurales fut de nombreuses fois ma-

nifestée, de même que la perte éventuelle d'autonomie locale.

Les municipalités, les divers groupes et autres organismes du milieu ainsi que les individus ont jusqu'au 15 décembre pour faire connaître leurs désirs au comité de consultation, à Place Tanguay à Lévis, quant au découpage du territoire pour les futures MRC de cette zone.

Les avis reçus jusqu'à maintenant par le comité laissent en-

trevoir la possibilité d'une seule MRC pour tout Lotbinière. Dans Lévis, c'est beaucoup plus complexe; les villes de Saint-Romuald et Lévis avaient déjà exprimé le désir de deux MRC, mais Lauzon n'y en a pas une seule et qu'elle soit plus forte.

La phase dans laquelle le comité s'apprête à entrer, en faisant une synthèse des avis reçus, sera celle du consensus. De février à

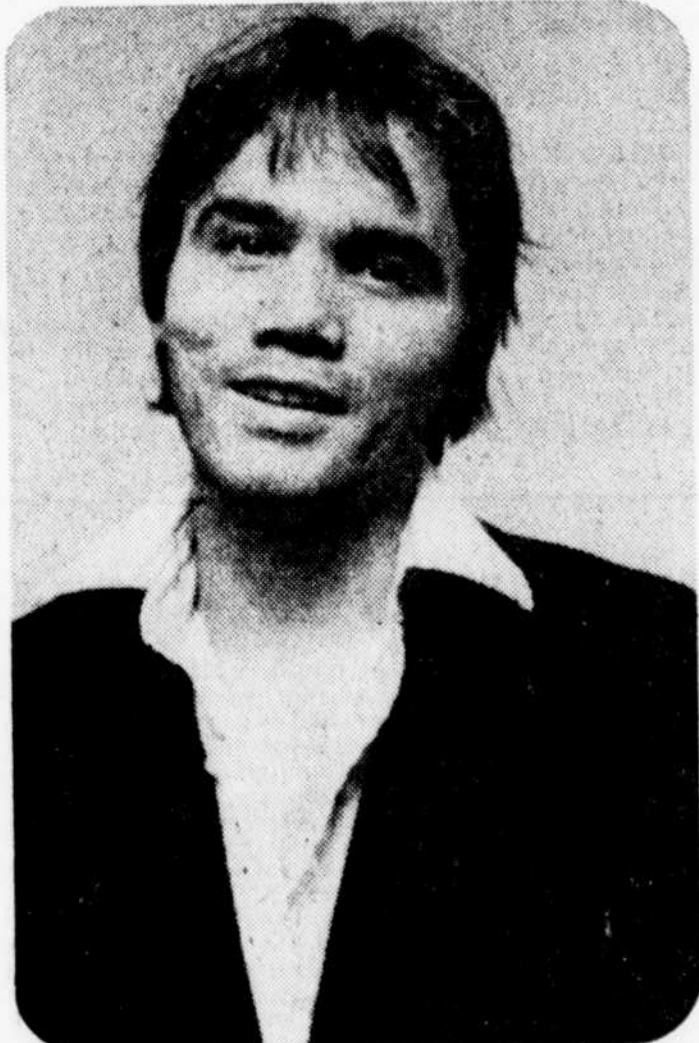
mai prochain, le comité veut discuter avec les municipalités sur la base des territoires provisoires, de manière à fixer définitivement les limites des futures MRC de même que les autres éléments constitutifs nécessaires à ces structures et à leur fonctionnement.

La deuxième partie de cette période devrait surtout être employée à la préparation des requêtes pour l'émission des lettres patentes et devant établir no-

tamment la représentativité, la dénomination, le chef-lieu, etc.

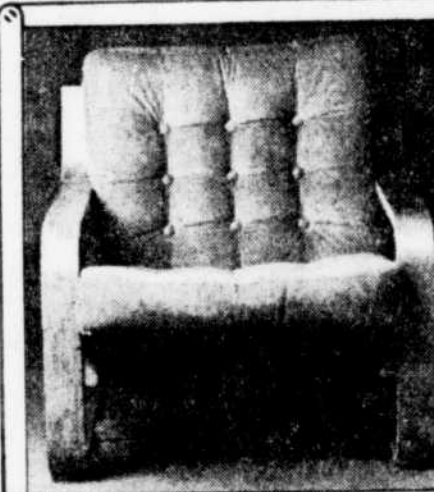
"Le nombre de réunions tenues à cet effet dépendra évidemment du nombre de MRC qui auront été retenues et de la facilité avec laquelle les maires pourront en arriver à un consensus pour la constitution des municipalités régionales de comté", a déclaré le président du comité de consultation, M. Jacques Defoy.

vu à
Place Cartier



M. Gérard Bilodeau de la rue Vitre vient faire son tour à Place Cartier régulièrement. Il fréquente la DISQUE-RIE LEMIEUX assidûment. Gérard aime bien le choix de casse-croûtes au plancher inférieur: PETIT NECTOR GRATINE et BROCHETTES ou encore RAPIDE SMOKED MEAT.

Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)



Le fauteuil douillet
Petite douceur confortable pour le coin lecture... Structure de bois laminé. Recouvrement en velours côtelé beige ou brun: \$199.

zip

le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Havel et Henri IV Tel. 871-2221

Dans tous nos magasins
dès demain

25%
de rabais

sur la majorité de nos
chaussures et sacs à main
d'hiver pour femmes

10% pour hommes

10% sur les bottes après-ski

SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME
PLACE FLEUR DE LYS/PLACE QUÉBEC/GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI/CARREFOUR L'ESTRIE, SHERBROOKE



15% de rabais
sur tous nos
accessoires
de billard



Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 16h.

215, rue Caron • Tel: 529-5395

MRC dans Lévis-Lotbinière

Découpage provisoire le 20 janvier

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LÉVIS — Le comité de consultation, qui est au travail depuis le 20 août dernier, concernant le projet de formation des municipalités régionales de comté (MRC) sur le territoire de Lévis-Lotbinière, a commencé à étudier plusieurs mémoires de dirigeants municipaux et de divers organismes et il s'attend de pouvoir dévoiler vers le 20 janvier prochain des hypothèses de découpage du territoire.

Les élus municipaux et toute la population seront de nouveau convoqués à des assemblées de consultation dans Lévis et Lotbinière, a annoncé le président du comité, M. Jacques Defoy, lors d'une rencontre qu'il a eue, ces jours-ci avec des journalistes et les deux autres membres du comité de consultation, MM. Vincent Chagnon, maire de Lévis et Maurice Faucher, maire de Joly et préfet de Lotbinière.

A cette étape de la consultation, les trois membres du comité se sont montrés assez satisfaits de la participation, bien que le citoyen, surtout dans Lévis, ait plutôt manifesté du désintérêt. Le maire Chagnon, pour sa part, a déclaré que cela ne l'a pas étonné puisque c'est la

continuation de ce qu'il a toujours constaté au cours des 25 années qu'il a consacré à l'administration des affaires publiques. "Les gens viennent aux assemblées quand cela les touche directement."

Pour le président Jacques Defoy, c'est quand même un début de sensibilisation; il a l'impression que le citoyen s'impliquera davantage dans la MRC de son territoire, quand celle-ci élaborera un plan d'aménagement. "Il se sentira alors plus concerné", prétend M. Defoy.

Depuis le 20 août, le comité a tenu au moins 30 assemblées. Parmi les préoccupations qu'il a pu déceler, la

crainte d'une perte d'identité des municipalités rurales fut de nombreuses fois manifestée, de même que la perte éventuelle d'autonomie locale.

Les municipalités, les divers groupes et autres organismes du milieu ainsi que les individus ont jusqu'au 15 décembre pour faire connaître leurs désirs au comité de consultation, à Place Tanguay à Lévis, quant au découpage du territoire pour les futures MRC de cette zone.

Une difficulté

Les avis reçus jusqu'à maintenant par le comité laissent en-

trevoir la possibilité d'une seule MRC pour tout Lotbinière. Dans Lévis, c'est beaucoup plus complexe; les villes de Saint-Romuald et Lévis avaient déjà exprimé le désir de deux MRC, mais Lauzon vient de demander qu'il n'y en ait qu'une seule et qu'elle soit plus forte.

La phase dans laquelle le comité s'apprête à entrer, en faisant une synthèse des avis reçus, sera celle du consensus. De février à mai prochain, le comité veut discuter avec les municipalités sur la base des territoires provisoires, de manière à fixer définitivement les limites des futures MRC de même que les autres éléments constitutifs nécessaires à

ces structures et à leur fonctionnement.

La deuxième partie de cette période devrait surtout être employée à la préparation des requêtes pour l'émission des lettres patentes et de l'établissement notamment de la représentativité, la dénomination, le chef-lieu, etc.

"Le nombre de réunions tenues à cet effet dépendra évidemment du nombre de MRC qui auront été retenues et de la facilité avec laquelle les maires pourront en arriver à un consensus pour la constitution des municipalités régionales de comté", a déclaré le président du comité de consultation, M. Jacques Defoy.

Lalonde se fera sonder les reins à Gros-Cacouna

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — La région de Rivière-du-Loup et de Cacouna pourra "sonder les reins et les intentions" du ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, quant au choix de Gros-Cacouna pour l'implantation du terminal méthanier sud du projet pilote de l'Arctique.

Le bureau du ministre a confirmé hier que M. Lalonde visitera les installations portuaires de Gros-Cacouna, le mercredi 17 décembre, et qu'il s'adressera alors à la population.

Il y a lieu de rappeler qu'en fin de novembre, 12 organismes régionaux et provinciaux ont sommé, par une lettre signée conjointement, les 11 ministres libéraux du Québec et tout particulièrement le ministre de l'Énergie, M. Lalonde, et son collègue de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bane, "d'exprimer sans délai leur volonté ferme et sans équivoque que le terminal méthanier soit localisé à Gros-Cacouna, dans la province de Québec".

En plus les deux municipalités de Cacouna et de la Corporation industrielle de la région de Rivière-du-Loup, on y retrouvait la signature des présidents de l'Union des conseils de comtés, de l'Union des municipalités, du Centre des di-

rigents d'entreprises, de la Fédération des travailleurs du Québec, de la Centre de l'enseignement, de l'Association des commissaires industriels, de la Confédération des caisses populaires, de la Banque Nationale du Canada et de la Fédération des caisses d'épargne économique.

En annonçant la venue de M. Lalonde à Gros-Cacouna, le cabinet du ministre fait état de ce que cet endroit portuaire est l'un des deux emplacements, avec Melford Point, dans le détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse, qui se disputent l'implantation d'un terminal de réception pour le gaz naturel liquéfié, advenant que soit approuvé le projet de transporter le gaz de l'Arctique dans l'est du Canada.

L'Office national de l'énergie, signale-t-on encore, doit tenir des audiences au cours de l'année 1981, relativement à la requête du projet pilote de l'Arctique de liquéfier, transporter et exporter le gaz naturel des îles du Grand-Nord.

Ce projet évalué à \$1,8 milliard est destiné à transporter par des brise-glace 6,4 millions de mètres cubes de gaz liquéfié à un terminal sud, où il sera regazéifié.

Sous la directive de Pétro-Canada, le consortium formé à cette fin comprend la corporation Nova, de l'Alberta, Dome Petroleum Ltd et Melville Shipping Ltd, tandis que le terminal méthanier de Gros-Cacouna, ou de Melford Point, doit être construit par TransCanada PipeLines Ltd.

Attente d'un choix

De leur côté, les promoteurs de Gros-Cacouna et les signataires de la lettre conjointe adressée aux ministres fédéraux du Québec, ont exprimé l'opinion que l'inclusion du détroit de Canso dans le dossier du terminal méthanier fait suite à une "percée politique" du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, député de cette circonscription de la Nouvelle-Écosse.

On y signale qu'avant l'annonce faite par le ministre des Finances dans son budget de l'intention du gouvernement fédéral de prolonger le gazoduc jusqu'aux Maritimes, et cela en dépit d'un rejet de ce projet par l'Office national de l'énergie, "99 pour 100 des documents déposés jusqu'au 15 octobre 1980 ne concernaient que Gros-Cacouna, "sans référence à un prolongement du gazoduc ou à un emplacement rival.



Le ministre Marc Lalonde visitera Gros-Cacouna la semaine prochaine.

Un Magnymontois de 44 ans sera le premier diacre du diocèse

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un horloger-bijoutier âgé de 44 ans, de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, marié et père de quatre enfants, M. Jean-Marc Rioux, a créé ces jours derniers un précédent dans le diocèse de Sainte-Anne, celui d'être le premier laïc de ce diocèse à vouloir devenir un diacre permanent.

Sa demande en ce sens a été agréée par l'évêque, Mgr Charles-Henri Lévesque. Le pasteur diocésain a en effet autorisé M. Rioux à recevoir une formation donnant accès à l'ordre du diaconat permanent.

Cette préparation, a précisé l'abbé Odilon Hudon, du service d'information de l'évêché, sera assurée par une équipe spécialisée du grand séminaire de Québec. Et dans son cheminement, le futur diacre sera supervisé par le curé de la paroisse de Saint-Thomas, Mgr Paul-Émile Deschênes, ainsi que par d'autres personnes désignées par l'évêque.

Il y a lieu de rappeler que la restauration du diaconat permanent a été votée en 1972, lors du concile Vatican II. Dans le diocèse de Sainte-Anne, une première étude conduite

dès 1973 avait conclu à l'a-propos de rétablir ce service disparu depuis des siècles dans l'Eglise.

Mais ce n'est qu'au début de la présente année, soit près de sept ans plus tard, que l'évêque de Sainte-Anne a reçu une première demande d'accès à l'ordre du diaconat. Cette demande a fait l'objet d'une consultation auprès des agents de pastoral de tout le diocèse, au cours des mois d'avril et de mai. Et à sa réunion du 30 mai 1980, le conseil presbytéral a recommandé à Mgr Lévesque la mise sur pied du diaconat permanent et l'acceptation de la demande de M. Rioux.

Un service

Le porte-parole de l'évêché de Sainte-Anne a précisé à ce sujet que le diacre est ordonné "non pas pour le sacerdoce, mais pour le service", selon la formulation même de Paul VI.

Ainsi donc, a-t-il expliqué, le diacre est au service du peuple de Dieu, en union avec l'évêque et son clergé, dans le service de la liturgie, de la parole et de la charité.

Déjeuner beauceron en février

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — A nouveau, un déjeuner beauceron à l'échelle sera offert dans le cadre des activités du Carnaval de Québec 1981, le dimanche 8 février prochain, au stade couvert de Ville Sainte-Marie de Beauce, a annoncé M. Reynald Nadeau, président du comité d'organisation.

L'an dernier, pour une première expérience, le déjeuner beauceron avait attiré près de 2.700 personnes, rapportant des profits nets d'au-delà de \$4.000.

Pour le 8 février 1981, l'objectif que s'est fixé le comité de promotion touristique de la Nouvelle-Beauce est de 3.700 personnes, dont 3.000 adultes et 700 enfants pour un budget total de \$18.000.

"Les objectifs, a ajouté M. Nadeau, sont d'amener les Beaucerons à participer à une activité régionale dans le cadre du Carnaval de Québec, puis de faire connaître la région de la Nouvelle-Beauce sur le plan touristique."

"Il n'est pas trop de dire, a-t-il dit, qu'à ce déjeuner beauceron à l'échelle, avec Bonhomme Carnaval et les sept duchesses, l'ambiance sera typiquement beauceronne et en conformité avec notre folklore puisqu'il y aura des artistes beaucerons qui se produiront sur scène pendant toute la durée de cette activité qui prendra fin vers 16h."

Pour faire un succès de cette activité, on a mis sur pied un total de cinq comités qui regrouperont plus de 300 personnes bénévoles, que ce soit au niveau de l'aménagement physique, des repas, des finances, de la publicité, de la promotion touristique et autres.

Chandails & Robes en jersey



Voici la saison des tricotés! Pourquoi chercher? Fairweather vous offre le plus incroyable choix de chandails. Vous trouverez des encolures en "V", bateau, ras du cou, des cols roulés étroits ou amples. Modèles à rayures, unis, jacquards et brodés dans les plus récents tons, y compris de superbes pastels. Faites-vous plaisir... faites plaisir à une personne chère. C'est si facile de trouver le présent idéal chez Fairweather... seulement \$14.99 et \$16.99.

\$14⁹⁹
\$16⁹⁹

Il n'y a qu'une chose qui puisse surpasser les chandails en tricot de Fairweather... les robes en tricot de Fairweather! Elles sont magnifiques. Les plus récents modèles et textures en riches tons chauds ou en mignons pastels. A temps pour Noël... seulement \$19.99

\$19⁹⁹

Portez cette belle allure de Noël **Fairweather!**

Fleur de Lys, Place Laurier, Place Québec



ARTISANAT

Poterie, tissage, bois,

jouets, bijoux, etc.

Le Rendez-vous

des artisans

1650, 1^{re} Avenue

(face à l'Hôpital

St-François d'Assise)

529-7951

Un ancien policier à un colloque sur la violence

La famille, source de la délinquance

par Anne-Marie VOISARD

CHARNY — Personne n'est mieux placé que la police pour identifier les problèmes des jeunes en difficulté. On poursuit, aujourd'hui, des objectifs de "déjudiciarisation". C'est ce qu'a fait la police

avant tout le monde: éloigner les jeunes des cours de justice.

M. Claude Labelle, directeur des services de coordination des personnes désignées par le ministère de la Justice et ancien agent de police lui-même, est même allé jusqu'à dé-

clarer, dans une envolée oratoire que "c'est lui seul (le policier) qui peut mettre le doigt sur les bobos de notre collectivité".

Le conférencier, qui prenait la parole, hier soir à Charny, dans le cadre d'un colloque organisé par l'organisme Parents-secours de

Saint-Romuald et Charny, s'est montré beaucoup plus sévère pendant envers les parents de jeunes délinquants. "Le problème de la délinquance vient de la famille", a affirmé M. Labelle ajoutant qu'il faut chercher à savoir "si la mère a dé-

missionné". Une autre question doit être posée. "Dans cette famille est-ce du dialogue ou du... crialogue?"

Le Festival Pop

Et pour bien amener l'auditoire à comprendre la gravité de la situation, le directeur

des services de coordination des PDNJ (personnes désignées par le ministère de la Justice) nous a reportés au 31 juillet 1970. C'était le Festival Pop de Manseau. La drogue circulait. M. Labelle y était. Il en a rapporté des diapositives de femmes nues. Mais

le pire, estime le conférencier, c'est que "des parents ont amené là des enfants de sept et huit ans. C'est pour ces jeunes aujourd'hui que les PDMJ doivent prendre des décisions".

Nommées en vertu de la loi 24 sur la Protection de la jeunesse, les PDMJ sont les in-

dividus qui, avec le DPJ (directeur de la Protection de la jeunesse) sont appelés à prendre des décisions quant à l'orientation d'un jeune en difficulté. Sur 957 PDMJ (il en faudrait le double selon M. Labelle), 60 pour 100 sont des citoyens ordinaires et 40 pour 100, des policiers.

Le thème du colloque d'hier soir était "La violence physique et psychologique". A ce sujet, M. Labelle n'a pas manqué d'affirmer que "la bonne p'tite tape paternelle" a encore sa raison d'être, tout comme d'ailleurs l'autorité.

la Commission des écoles de Montréal. La violence, surtout verbale, est tellement présente dans ce film, qu'elle en devient presque insupportable. M. Bourdages ne pouvait trouver mieux pour illustrer son propos.

On se rend compte que nous sommes tous touchés par la violence. Nous sommes tous aussi porteurs de cette même violence. La violence est parfois positive... "quand, par exemple, je l'utilise pour affirmer mes limites. Je n'en peux plus. Tu me fais mal". Elle peut aussi être cause de difficultés pour l'autre... "pour l'enfant, par exemple, que je menace ou que je ridiculise".

La violence se manifeste sous différentes formes plus ou moins subtiles. Mais elle est partout présente. Elle fait partie de la vie. M. Bourdages croit que la meilleure façon de combattre la violence, c'est d'essayer de répondre à ses propres besoins. "Apprendre, dit-il, à s'occuper de soi. Si je respecte mes besoins, j'ai plus de chances de répondre à ceux des autres."

La violence est partout

L'exposé du psychologue, Jean-Yves Bourdages, présenté quelques minutes plus tôt, nous a davantage informés sur la violence psychologique. Psychologue dans une clinique privée et à la Commission scolaire de Charlesbourg, M. Bourdages avait apporté avec lui le film "Une job à plein temps", court métrage d'André Melançon produit par le service de l'éducation des adultes de

La Coop de Montmagny projette un agrandissement de \$500,000

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — En rapide croissance, avec un chiffre d'affaires de \$6.5 millions pour l'année se terminant le 27 septembre dernier et une hausse de 25 pour 100 sur les ventes de \$5.3 millions de 1979, le magasin Coop de Montmagny projette un agrandissement de \$500,000 à son établissement du boulevard Taché, de Montmagny.

C'est ce qui ressort de l'assemblée annuelle qui regroupait quelque 350 sociétaires ces jours derniers, à l'école Beaubien.

Toutefois, avant de donner suite à ce projet d'expansion, la société coopérative étudiera les possibilités d'implantation d'un deuxième magasin dans la paroisse de Saint-Mathieu de Montmagny. C'est un vœu qui a été

formulé par un sociétaire, M. Paul Simoneau, et qui a été retenu par le conseil d'administration.

Par ailleurs, le président du magasin Coop de Montmagny, M. Léopold Côté, a signalé le succès remporté au cours de la dernière année, au niveau du recrutement de nouveaux sociétaires. En regard d'un objectif de 100 nouveaux membres, il a fait part de 170 adhésions, qui ont porté l'effectif des propriétaires du magasin coopératif d'alimentation à 1,111 sociétaires.

Progression

Quant au rapport financier, c'était partout une progression forte et constante.

Outre le capital social qui a augmenté de \$98,060 à \$112,230, l'apport des membres s'est élevé de \$507,676 à

\$633,113 au cours de la dernière année d'opérations.

L'évolution à la hausse s'est également traduite par des actifs qui ont dépassé le cap de \$1 million, avec \$1,002,046 de disponibilités et d'immobilisations au 27 septembre 1980, comparativement à \$852,850 à la même date de 1979.

L'augmentation résulte d'un trop-perçu net de \$199,369 ou de 3.6 pour 100 du chiffre d'affaires de l'année, comparativement à \$148,461 et un taux de 2.78 pour 100 l'année précédente.

Les ristournes

C'était "si bon" qu'une grande partie de l'assemblée annuelle a insisté à discuter des "problèmes d'impôt" découlant de tels excédents, et des moyens légaux de minimiser les redevances fiscales, par

voie de ristournes ou de répartitions aux membres.

Ainsi a-t-on d'abord voté une ristourne d'un maximum possible de 3 pour 100 ou de \$75,000 sur le chiffre d'affaires d'environ \$2.5 provenant des sociétaires. De fait le magasin coopératif de Montmagny n'effectue que 40 pour 100 de ses ventes avec ses membres.

Et même là, a-t-on précisé, c'est au moins \$33,000 qui devront aller au fisc, bien que cette forte ristourne permette d'échapper au

taux supérieur de 48 pour 100, pour s'en tenir au taux de 27%, s'appliquant aux revenus nets inférieurs à \$150,000. L'excédent sera ajouté à la réserve générale du magasin coopératif.

Au nombre des autres moyens approuvés par l'assemblée annuelle pour obvier à

des impôts inutilement alourdis, les sociétaires ont décidé à très forte majorité de continuer divers services.

Services complémentaires

On conservera d'abord le système des coupons, ou timbres-ristournes, qui a permis de retourner aux clients \$87,525 l'année dernière. Cette mesure a de nouveau été approuvée par les sociétaires.

Le magasin Coop de Montmagny est le seul établissement coopératif du genre au Québec à perpétuer ce système, "qui attire définitivement la clientèle".

Contrairement aux demandes d'abolition, qui se sont révélées le fait d'une infime minorité, le timbre-prime sera continué mais avec ce changement qu'il n'y aura plus de timbres de \$0.10, mais seulement de \$0.50. On sauvera ainsi une bonne partie des frais d'impression, qui ont coûté environ \$17,000 l'an dernier.

Le magasin coopératif continuera aussi de verser un intérêt de 6 pour 100 sur les parts sociales, à l'encontre d'une autre requête de certains sociétaires.

Un autre service sera également perpétué,

soit celui de la livraison gratuite, qui a coûté \$36,000 l'année dernière mais qui s'avère un service très populaire, puisque près de 500 clients s'en sont prévalus à chaque semaine, l'an dernier.

L'assemblée générale a encore accepté que le conseil d'administration étudie les implications d'un vœu recommandant l'établissement d'un fonds de développement social destiné à l'attribution de dons et subventions comme on le fait dans les caisses populaires.

Par contre, c'est presque à l'unanimité que les 350 sociétaires ont rejeté une proposition de service de "halte-garderie" et même la recommandation de procéder à un sondage à ce sujet.

50% du marché local

Enfin, pour souligner l'évolution du magasin Coop de Montmagny, depuis un chiffre initial de ventes de \$452,789 en 1965 et de près de 15 fois ce montant, quinze ans plus tard, le gérant de l'entreprise coopérative, M. Gilles Marquis, a fait état de ce qu'on "représentait 50 pour 100 du marché d'alimentation de Montmagny, comparativement à 1 pour 100 pour le secteur coopératif à Montréal".

Et commentant le projet de la Fédération des magasins Coop de se porter acquéreur de la chaîne d'alimentation Dominion d'ici à Noël, M. Marquis pouvait ajouter "qu'à Montmagny, c'est depuis déjà plusieurs années qu'on a absorbé le Dominion local".

Le Renouement conjugal, mouvement providentiel (l'évêque de Ste-Anne)

par Réal LABERGE

LA POCATIERE — Selon l'évêque de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque, le Renouement conjugal doit être vu comme un mouvement providentiel, qui a notamment le mérite de redonner dans la vie du couple la place qui revient au cœur et aux sentiments.

C'est le message central que le pasteur a adressé aux quelque 150 couples qui ont participé dimanche dernier au premier congrès diocésain du Renouement conjugal, mouvement aussi connu sous l'appellation de Marriage Encounter.

Mgr Lévesque a situé ce regroupement dans la perspective du dessein de Dieu et de la tradition biblique, qui présentent le rayonnement de l'amour comme le fruit de l'affection réciproque des conjoints, comme un témoignage de la présence divine.

"À chaque époque de l'histoire, a souligné le pasteur, Dieu suscite ses prophètes, et cela dans un style adapté à l'époque."

"Ainsi, a-t-il ajouté, le Renouement conjugal vient redonner à l'amour sa pleine valeur, pour refaire le tissu de la communauté des croyants, de la famille, et refaire également par l'apostolat, par l'engagement, ce tissu de l'Eglise, du peuple de Dieu, de la société, en fait de la grande famille humaine."

Aux congressistes qui ont tenu ce premier rassemblement diocésain à la cathédrale de La Pocatière, sous le thème général "d'Aimer pour grandir", l'évêque a aussi parlé d'engagement.

Il a invité les couples présents à faire vivre aux autres les richesses

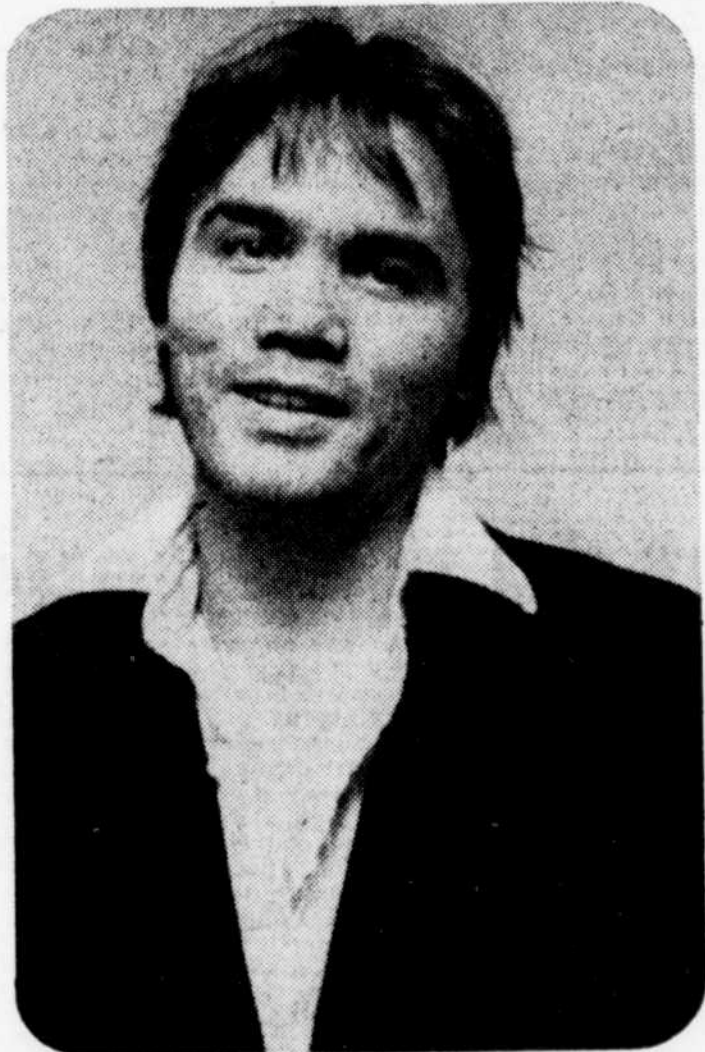
de leur amour par l'ouverture aux autres et l'engagement dans la communauté.

Citant le dernier syn-

ode, il a remarqué qu'il leur appartenait "d'apprendre à pratiquer l'amour dans toutes les relations in-

terpersonnelles, et qu'ainsi l'amour ne restera pas replié sur lui-même, mais s'ouvrira sur la communauté".

vu à
Place Cartier



M. Gérard Bilodeau de la rue Vitre vient faire son tour à Place Cartier régulièrement. Il fréquente la DISQUE-RIE LEMIEUX assidûment. Gérard aime bien le choix de casse-croûtes au plancher inférieur: PETIT NECTOR GRATINE et BROCHETTES ou encore RAPIDE SMOKED MEAT.

Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)

Pensée du jour

"La seule façon de vaincre la médiocrité est de continuer de faire son devoir."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean Chrystiène
839-7914

**ENSOLEILLEZ
VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!**
647-3333

Le fauteuil douillet
Petite douceur confortable pour le coin lecture...Structure de bois laminé. Recouvrement en velours coté beige ou brun: \$199.

zip le prêt-à-apporter du meuble design
Angle boulevard Hamel et Henri IV Tél.: 871-2221

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

**CLINIQUE
D'OPTOMETRIE
ST-NICOLAS**

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

**CENTRE
D'ACHATS
NORMANDIE
(sous-sol)**

St-Nicolas
831-3631

15% de rabais
sur tous nos
**accessoires
de billard**

**VOUS AVEZ
BEAUX
JEUX
chez
MENDES**

Salle de montage
ouverte le jeudi jusqu'à 20h,
le samedi jusqu'à 16h.

215, rue Caron • Tél.: 529-5395

Dans tous nos magasins
dès demain

25%
de rabais
sur la majorité de nos
chaussures et sacs à main
d'hiver pour femmes

10% pour hommes

10% sur les bottes après-ski

SIMARD & VOYER
CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME
PLACE FLEUR DE LYS/PLACE QUEBEC/GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI/CARREFOUR L'ESTRIE, SHERBROOKE

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT, Maurice
CAMPEAU, Henri
CORMIER, Albertine
DELISLE, Bernadette
GENOIS, Roland
JOHN, Armand
LABRIE, Octave
LACHANCE, Madeleine
LEVESQUE, Thérèse
MICHEL, Lucie
OUELLET, Rose-Anna
PICHETTE, Lucie
ROY, Albert
THOMAS, Marie

BEAUMONT (Maurice)



A Québec, le 9 décembre 1980, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice Beaumont, époux de Mme Gilberte Grondine. Il demeurait à la Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre 1980, à 11h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée
260 Beaucage
Ville de Vanier
à 10h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Michel (Danielle Bérubé), Pierre (Cécile Deschênes), Denis (Josette Thivierge); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Beaumont (Adrien Menard), Mme Fernande Beaumont Marcoux, Mme Emelda Beaumont Landry, Mme Rita Plante Beaumont, M. et Mme Robert Plante (Thérèse Beaumont), Mme Amanda Beaumont Plante, ses petits-enfants: François, Alexandre, Christian.

CAMPEAU (Henri) — A Thetford Mines, le 4 décembre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Campeau, courtier d'assurances, époux de Mme Isabelle Cyr, domiciliée à Thetford Mines. Les funérailles ont eu lieu samedi le 6 décembre 1980 sous la direction de la maison Gamache et Nadeau Ltée 590 rue St-Alphonse est Thetford Mines. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Ronald Brink (Denise), M. et Mme Murray Yager (Henriette), M. et Mme Louis Campeau (Monique Bergeron), M. et Mme Heugh West (Andrée), M. Guy Campeau, ses petits-enfants Cynthia, Christina, Corinne Brink, Jean-François, Joël et Marjorie Campeau, Brent et Tracy West, ses frères, belles-sœurs, et beaux-frères: M. et Mme Charles Campeau de Montreuil, M. et Mme Oscar Campeau de Contrecoeur, Dr. et Mme Gaetan Cyr, M. et Mme Paul-André Cyr, M. et Mme Benoît Cyr, et M. et Mme Laurent Cyr, et plusieurs neveux et nièces.

CORMIER (Albertine Demers) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Albertine Demers, épouse de feu Georges H. Cormier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre, à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois
à 9h30 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Maurice Cormier (frère du Sacré-Coeur), M. et Mme Raymond Cormier (Lucille Durand), M. et Mme André Cormier (Réjeanne Daoust), M. et Mme Jean-Paul Cormier (Margaret Kirk), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. Nazaire Demers, M. Paul Demers, M. et Mme Raoul Brochu (Yvonne Cormier), M. Lucien Cormier, ses petits-enfants: Benoit, Lina, Martine, Michelle, Johnny, Kathleen Cormier.

DELISLE (Bernadette) — A Québec, le 9 décembre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée Bernadette Delisle, fille de feu Pierre Delisle et de feu dame Marie-Laure Bédard. Elle demeurait au 287 St-Olivier, Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté jeudi le 11 décembre à 10h, en l'église St-Jean-Baptiste, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. Sous la direction de la maison
Lépine-Cloutier Ltée
Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, et beaux-frères, M. et Mme Emilien Delisle (Marie-Ann Legros), M. et Mme Fernand Piset (Jeanne d'Arc), Mlle Simone Delisle, Mlle Jeanne Delisle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GENOIS (Roland)
A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland Genois, époux de Mme Gisèle Guérin. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium
Lépine-Cloutier Ltée 715, St-Vallier est Québec
Un service sera chanté samedi, le 13 décembre, à 10h, en l'église St-Fidèle où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Thérèse Vézina), Margot (Louis Lachance), Michel (Danielle Gagnon), Claude, sa belle-mère: Mme Elie Genois (Georgine Hamel), sa tante: sœur Laurette Paquet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Fernand (Jacqueline Fleury), René (Madeleine Côté), Maurice (Yvette Cloutier), Lucien (Suzanne Giroux), M. et Mme Magella Deslauriers (Annette), M. et Mme Conrad Paradis (Pierrette), M. et Mme Léo Vallée (Antoinette) et Armand, Mme Caroline Roy, M. et Mme Maurice Guérin, Mme Laurette Guérin, Mme Marie Guérin, M. et Mme Lorne Stevenson, Mme Philippe Guérin, Mme Yvette Duff, Mme Lucienne Poulin, M. et Mme Normand Guérin, M. et Mme Roland Simard; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



LACHANCE (Madeleine "Mado" Savoie) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 décembre 1980, à l'âge de 50 ans et 8 mois, est décédée dame Madeleine Lachance, épouse de M. Jean-Pierre Lachance. Elle demeurait au 17 rue Lindsay, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 décembre, à 10h, en l'église de Ste-Thérèse-de-Lisieux. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la Cooperative funéraire de la Seigneurie de Beauport
2150 rue Deblois Ville de Beauport
pour crémation. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église 30 minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Linda et Lina; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Savoie (Henriette), M. et Mme Roméo Lachance (Thérèse), M. et Mme Wilfrid Lachance (Yvette), M. et Mme Léopold Lachance (Margot), Mme Rita Lachance, M. et Mme Fred- die Deenphy (Hélène), M.

LABRIE (Octave) — A l'Hôpital d'Armagh, le 7 décembre 1980, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédé M. Octave Labrie, époux de feu Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire
Roy & Rouleau Inc. Armagh, Cte Belleschasse à 14h15, pour l'église d'Armagh, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses 13 enfants, ses belles-filles et ses gendres, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs petits-enfants.

LABRIE (Octave) — A l'Hôpital d'Armagh, le 7 décembre 1980, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédé M. Octave Labrie, époux de feu Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire
Roy & Rouleau Inc. Armagh, Cte Belleschasse à 14h15, pour l'église d'Armagh, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses 13 enfants, ses belles-filles et ses gendres, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs petits-enfants.

LABRIE (Octave) — A l'Hôpital d'Armagh, le 7 décembre 1980, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédé M. Octave Labrie, époux de feu Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire
Roy & Rouleau Inc. Armagh, Cte Belleschasse à 14h15, pour l'église d'Armagh, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses 13 enfants, ses belles-filles et ses gendres, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs petits-enfants.

LACHANCE (Madeleine "Mado" Savoie) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 décembre 1980, à l'âge de 50 ans et 8 mois, est décédée dame Madeleine Lachance, épouse de M. Jean-Pierre Lachance. Elle demeurait au 17 rue Lindsay, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 décembre, à 10h, en l'église de Ste-Thérèse-de-Lisieux. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la Cooperative funéraire de la Seigneurie de Beauport
2150 rue Deblois Ville de Beauport
pour crémation. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église 30 minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Linda et Lina; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Savoie (Henriette), M. et Mme Roméo Lachance (Thérèse), M. et Mme Wilfrid Lachance (Yvette), M. et Mme Léopold Lachance (Margot), Mme Rita Lachance, M. et Mme Fred- die Deenphy (Hélène), M.

LEVESQUE (Thérèse Kendell) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 8 décembre 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Thérèse Kendell, épouse de Omer Lévesque. Elle demeurait au Ste-Brigitte Home, autrefois au 15 rue des Lilas, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue Québec
à 9h45, pour l'église St-Albert-Le-Grand, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Victor Kendell (Kitty), M. et Mme Joe H. Kendell (Lola), M. et Mme Thomas Kendell (Florence), M. et Mme Paul-Emile Lévesque (Rolande), Mme Stanislas Gauthier (Eddy), M. et Mme Lazzar Tremblay (Thérèse), Mme Freddy Lévesque (Léontine), Mme Georges Lévesque (Berthe), Mme Maurice Lévesque (Rose), Mme Charles-Edouard Lévesque (Viola), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

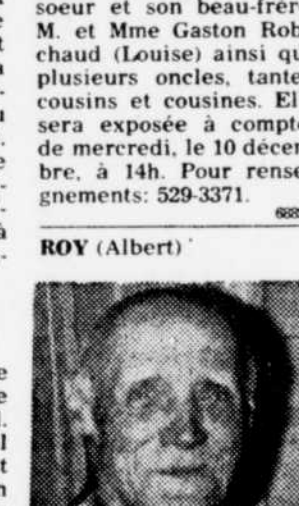
LEVESQUE (Thérèse Kendell) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 8 décembre 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Thérèse Kendell, épouse de Omer Lévesque. Elle demeurait au Ste-Brigitte Home, autrefois au 15 rue des Lilas, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue Québec
à 9h45, pour l'église St-Albert-Le-Grand, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Victor Kendell (Kitty), M. et Mme Joe H. Kendell (Lola), M. et Mme Thomas Kendell (Florence), M. et Mme Paul-Emile Lévesque (Rolande), Mme Stanislas Gauthier (Eddy), M. et Mme Lazzar Tremblay (Thérèse), Mme Freddy Lévesque (Léontine), Mme Georges Lévesque (Berthe), Mme Maurice Lévesque (Rose), Mme Charles-Edouard Lévesque (Viola), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LEVESQUE (Thérèse Kendell) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 8 décembre 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Thérèse Kendell, épouse de Omer Lévesque. Elle demeurait au Ste-Brigitte Home, autrefois au 15 rue des Lilas, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 10h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue Québec
à 9h45, pour l'église St-Albert-Le-Grand, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Victor Kendell (Kitty), M. et Mme Joe H. Kendell (Lola), M. et Mme Thomas Kendell (Florence), M. et Mme Paul-Emile Lévesque (Rolande), Mme Stanislas Gauthier (Eddy), M. et Mme Lazzar Tremblay (Thérèse), Mme Freddy Lévesque (Léontine), Mme Georges Lévesque (Berthe), Mme Maurice Lévesque (Rose), Mme Charles-Edouard Lévesque (Viola), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MICHEL (Oscar) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 7 décembre 1980, à l'âge de 62 ans est décédé M. Oscar Michel, époux de Mme Lumina Allard. Il demeurait au 2887 av. Royale, St-Férol-Les-Neiges. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h30 en l'église de St-Férol-Les-Neiges. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confié à la maison
Wilbrod Robert Inc. pour crémation. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église 30 minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Mariette (Conrad Perusse), Lucette (Gislaïne Lachance), ses petits-enfants, Christine et Martine Lachance, son frère, Henri, son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Adrien Asselin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

OUELLET (Rose-Anna Jean) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, La Pocatière, le 8 décembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Rose-Anna Jean, épouse de M. Georges-Philias Ouellet. Elle demeurait à St-Aubert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 décembre, à 14h. Départ du salon paroissial à 13h50 pour l'église de St-Aubert et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses frères et sœurs: Josaphat (Alice Caron), Bernard, Claire (Arsène Pellerin), Pierre (Eugénie Caron), Yvonne (Adrien Caron), Michel (Eulalie Lard), Alphonse, Emile, Marie-Paule et Jeanne-d'Arc (Donat A. St-Pierre). Direction des funérailles
Salon Dubé St-Jean-Port-Joli

PICHETTE (Lucie) — A Québec, le 9 décembre 1980, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Lucie Pichette, fille de Rodrigue Pichette et de dame Françoise Lemay. Elle demeurait au 645, 65ème rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre, à 14h. Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée 6450, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg
à 13h45 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Gaston Robichaud (Louise) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de mercredi, le 10 décembre, à 14h. Pour renseignements: 529-3371.



ROY (Albert)
A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 8 décembre 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Roy, entier, époux de feu dame Simone Rousseau. Il demeurait au 2230, rue Bruneau, St-Pascal-Maizerets. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 décembre, à 10h. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée 1740 Ave Bardy Angle Canadière à 9h45 pour l'église St-Pascal-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses gendres et ses belles-filles: Met Mme Jacques Tremblay (Lucille), M. et Mme Marcel Roy (Claudette Lemieux), Mme Louise Letourneau, M. et Mme Jean Roy (Gilberte Gaulin), M. Roch Roy, Mlle Danielle Roy, M. et Mme Pierre Gauthier (France), Mlle Johanne Roy, Mme Lucette Delisle-Roy. Il laisse dans le deuil également ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-

THOMAS (Marie Goulet) — A son domicile le 8 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée Dame Marie Goulet épouse de M. Fernand Thomas. Elle demeurait au 4520 est, 4ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 13h40 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Herménégilde Houde (Jeannette), M. et Mme Joseph Goulet (Alfredine Dupont), M. et Mme Antonio Goulet (Bernadette Leclerc), M. et Mme Wilfrid Alain (Louise Bédard), elle laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Jeudi: ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

THOMAS (Marie Goulet) — A son domicile le 8 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée Dame Marie Goulet épouse de M. Fernand Thomas. Elle demeurait au 4520 est, 4ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 13h40 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Herménégilde Houde (Jeannette), M. et Mme Joseph Goulet (Alfredine Dupont), M. et Mme Antonio Goulet (Bernadette Leclerc), M. et Mme Wilfrid Alain (Louise Bédard), elle laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Jeudi: ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

THOMAS (Marie Goulet) — A son domicile le 8 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée Dame Marie Goulet épouse de M. Fernand Thomas. Elle demeurait au 4520 est, 4ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 13h40 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Herménégilde Houde (Jeannette), M. et Mme Joseph Goulet (Alfredine Dupont), M. et Mme Antonio Goulet (Bernadette Leclerc), M. et Mme Wilfrid Alain (Louise Bédard), elle laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Jeudi: ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

THOMAS (Marie Goulet) — A son domicile le 8 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée Dame Marie Goulet épouse de M. Fernand Thomas. Elle demeurait au 4520 est, 4ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 13h40 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Herménégilde Houde (Jeannette), M. et Mme Joseph Goulet (Alfredine Dupont), M. et Mme Antonio Goulet (Bernadette Leclerc), M. et Mme Wilfrid Alain (Louise Bédard), elle laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Jeudi: ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

THOMAS (Marie Goulet) — A son domicile le 8 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée Dame Marie Goulet épouse de M. Fernand Thomas. Elle demeurait au 4520 est, 4ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 décembre à 14h. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 13h40 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Herménégilde Houde (Jeannette), M. et Mme Joseph Goulet (Alfredine Dupont), M. et Mme Antonio Goulet (Bernadette Leclerc), M. et Mme Wilfrid Alain (Louise Bédard), elle laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Jeudi: ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.M.B. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.B. 640063

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.D. 640117

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.D. 640118

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.L.T. 640065

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.L. 640231

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier B.L. 640069

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier L.L. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier A.R. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier H.L. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.H. 640063

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.H. 640063

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.M.H. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.M.H. 640062

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.M.H. 640062

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 ave. Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561, 681703

799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS
Lahaye, FLEURISTE
S. Mme Ltée
524-4613
1027, 3e Av.

«Une façon de mieux faire avec respect»

Lépine Cloutier

Ottawa: pas de programme d'urgence pour l'emploi

OTTAWA (PC) — Se retranchant derrière la baisse du taux de chômage annoncée hier, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a rejeté du revers de la main les appels de l'opposition pour des programmes d'urgence de création d'emplois.

«J'ai noté, en me basant sur les données désactualisées, que le taux de chômage a baissé dans presque toutes les régions du pays», a rétorqué M. MacEachen au député conservateur de York- Peel, M. Sinclair Stevens, qui a ouvert le bal du côté des conservateurs.

Statistique Canada a annoncé hier que le taux de sans-emploi était tombé de 7.6 pour 100 à 7.3 pour 100 le mois dernier. Toutefois, le nombre de chômeurs a grimpé légèrement de 28,000 pour se fixer à 787,000, et ce n'est qu'une baisse de 11,583,000 à 11,531,000 du nombre de travailleurs disponibles qui a fait chuter le taux de chômage.

«Le taux de chômage au Canada aujourd'hui est moindre que celui qui existe aux États-Unis», a ajouté M. MacEachen. Il a fait remarquer aussi que son budget avait mis de l'a-

vernement avait créé 200,000 emplois au cours de la dernière année.

Interprétant la prédiction d'un taux de chômage de 8.7 pour 100 en 1981 contenue dans le budget MacEachen, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a estimé que 1.4 million de Canadiens se retrouveront sans emploi à ce moment. Mais, le ministre des Finances a pris garde de faire remarquer que toute prédiction s'avérait risquée et qu'il ne fallait pas y accorder trop d'importance.

Visiblement agacé par l'aspect répétitif des questions qui lui étaient adressées aux Communies, M. MacEachen a suggéré au critique financier du Parti conservateur, M. John Crosbie, «d'en imaginer d'autres que celles qui ont été posées au moins 20 fois». Il a également signalé que le taux de chômage se situait au même niveau en novembre qu'il l'était au même moment l'an dernier alors que les conservateurs formaient le gouvernement.

«Le taux de chômage au Canada aujourd'hui est moindre que celui qui existe aux États-Unis», a ajouté M. MacEachen. Il a fait remarquer aussi que son budget avait mis de l'a-

Le juge Beaudry sera aussi coroner

MONTREAL (PC) — Pour la première fois dans les annales judiciaires, un membre d'une commission spéciale d'enquête agira comme coroner. Le ministre québécois de la Justice a en effet annoncé hier que le juge René Beaudry décidera si la mort de huit mineurs d'or, en mai dernier à la mine Belmor, en Abitibi, est due à des responsabilités criminelles.

Cette décision du ministre est d'ordre administratif et juridique, M. Beaudry étant au fait des circonstances ayant entouré l'accident.

En vertu de la loi des coroners, c'est au juge Beaudry que revient la décision de tenir ou non de nouvelles audiences publiques.

Le procureur de la Couronne devrait être M. Jean-Pierre Major, du district judiciaire de Montréal.

Hier, le juge Beaudry se trouvait justement à Val-d'Or, en compagnie du commissaire Laurier Juteau, pour prendre connaissance de l'état de la mine sinistrée et de la progression des travaux préparatoires à la réouverture.

Le ministère du Travail a par ailleurs confirmé que le mandat de la commission allait être prolongé au-delà du 31 décembre.

Révolution en médecine

STOCKHOLM (AP) — Les trois chercheurs qui ont obtenu le prix Nobel de médecine cette année, le Pr Jean Dausset et les deux Américains Baruj Benacerraf et George Snell, ont estimé lundi, au cours d'une conférence de presse à Stockholm, que «dans moins de dix ans, nous assisterons à une révolution de la connaissance en immunologie équivalente à celle de Pasteur dans le domaine de l'immunisation».

Les applications devraient également entraîner de grands progrès dans le domaine des transplantations d'organes, grâce à une sélection des réponses immunitaires qui provoque le rejet du greffon.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT, Maurice — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Maurice Beaumont, époux de M. Jeanne Beaumont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre, à 10h. Départ du funérarium.

BEAUMONT (Maurice)



A Québec, le 9 décembre 1980, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice Beaumont, époux de M. Jeanne Beaumont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre 1980, à 11h. Départ du funérarium.

CAMPEAU (Henri) — A Thetford Mines, le 4 décembre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Campeau, courtier d'assurances, époux de M. Jeanne Campeau. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 6 décembre 1980 sous la direction de la maison Gamache et Nadeau Ltée 590 rue St-Alphonse est Thetford Mines.

CAMPEAU (Henri)

A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland Genois, époux de M. Jeanne Genois. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 décembre, à 10h. en l'église de St-Thérèse-de-Lisieux. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la Coopérative funéraire de la Seigneurie de Beauport.

GENOIS (Roland)

Un service sera chanté samedi, le 13 décembre, à 10h, en l'église St-Fidèle où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Thérèse Véronique), Margot (Louis Lachance), Michel (Danielle Gagnon), Claude, sa belle-mère: M. Jeanne Genois (Georgine Hamel); sa tante: M. Lucette Paquet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wilfrid Lachance (Yvette), M. et Mme Léopold Lachance (Margot), M. et Mme Rita Lachance, M. et Mme Frédéric Deenphy (Hélène), M.

LEVESQUE (Thérèse)

A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée M. Bernadette Delisle, fille de M. Pierre Delisle et de M. Jeanne Delisle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre 1980, à 11h. Départ du funérarium.

DELISLE (Bernadette)

CORMIER (Albertine Demers) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Albertine Demers, épouse de M. Georges H. Cormier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre, à 10h. Départ du funérarium.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

LABRIE (Octave) — A Québec, le 8 décembre 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Octave Labrie, époux de M. Eugénie Leclerc. Il demeurait à Armagh. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire.

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.A. 64097

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.R. 60183

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.P. 64098

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1088 av. Cartier, 529-0730 60214

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710 1ère Avenue, Québec, 524-1561 60173

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311
Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS
Iahaye FLEURISTE
S. Mme Ltee
524-4613
1027, 3e Av.

«Une façon de mieux faire avec respect»
Lépine Cloutier

Le juge Beaudry sera aussi coroner

MONTREAL (PC) — Pour la première fois dans les annales judiciaires, un membre d'une commission spéciale d'enquête agira comme coronar. Le ministre québécois de la Justice a en effet annoncé hier que le juge René Beaudry décidera si la mort de huit mineurs d'or, en mai dernier à la mine Belmor, en Abitibi, est due à des responsabilités criminelles.

Cette décision du ministre est d'ordre administratif et juridique, M. Beaudry étant au fait des circonstances ayant entouré l'accident. En vertu de la loi des coroners, c'est au juge Beaudry que revient la

Révolution en médecine

STOCKHOLM (AP) — Les trois chercheurs qui ont obtenu le prix Nobel de médecine cette année, le Pr Jean Dausset et les deux Américains Baruj Benacerraf et George Snell, ont estimé lundi, au cours d'une conférence de presse à Stockholm, que "dans moins de dix ans, nous assisterons à une révolution de la connaissance en immunologie équivalente à celle de Pasteur dans le domaine de l'immunisation".

Le Pr Dausset a précisé que leurs découvertes pourraient éventuellement permettre de prévenir des maladies telles que l'arthrite rhumatoïdale et le diabète juvénile. Les applications devraient également entraîner de grands progrès dans le domaine des transplantations d'organes, grâce à une sélection des réponses immunitaires qui provoque le rejet du greffon.

télévision			
CMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup			
MERCREDI 10 DÉCEMBRE			
18h00 Les nouvelles	18h34 Ce soir — Actualités nationales	21h00 Les 36 cordes	14h31 Cinéma: "Mon mari est merveilleux"

Mark Chapman traquait Lennon depuis 3 jours

**Photo exclusive de Lennon avec son
meurtrier 6 heures avant le crime**



John Lennon alors qu'il signait l'autographe que lui demandait, vers 18h, lundi, Mark David Chapman (à droite).

NEW YORK (d'après NYTNS, UPI et AFP) — Fanatique admirateur des Beatles, Mark David Chapman, l'assassin de John Lennon, est, jusqu'au 6 janvier, sous la surveillance des psychiatres de l'hôpital Bellevue de New York.

Quatre jours avant d'acheter le revolver dont il s'est servi pour abattre le plus célèbre des quatre Beatles, Chapman, selon les recherches menées autant par les policiers que par les journalistes américains, avait signé le registre des employés où il travaillait du nom de John Lennon.

"Le dernier jour où il a travaillé ici, le 23 octobre 1980, a révélé Mike Bird, le remplaçant de Chapman au poste d'agent de sécurité dans un édifice à appartements de Waikiki, il a signé "John Lennon" plutôt que Mark Chapman. Selon celui-ci, le jeune homme de 25 ans, à l'allure propre et aux cheveux courts, a déclaré qu'il s'en allait à Londres au moment de quitter son emploi.

Ancien typographe, Chapman a aussi été guitariste, vouant une admiration sans borne au groupe anglais. Les policiers ont d'ailleurs trouvé un enregistrement d'une durée de 14 heures des chansons du célèbre quatuor.

Le 27 octobre, Chapman se procurait un revolver de calibre .38 dans une boutique d'Honolulu. Ce pistolet est semblable au modèle "Chief's Special", de Smith & Wesson, utilisé par les policiers.

Six heures avant l'attentat, Chapman a été photographié alors qu'il obtenait un autographe de Lennon devant son domicile de New York. Selon les témoignages recueillis, le présumé assassin traquait Lennon depuis trois jours.

Malgré tout, on ignore toujours le mobile de l'attentat.

"Il l'a tiré"

L'avocat désigné d'office pour assurer la défense de Chapman a (Suite à la page A2, 1re col.)

☐ **autres nouvelles et photos**
en pages A-2, E-1 et H-3

L'histoire d'une photo d'amateur

D'après UPI — Un photographe amateur de 21 ans d'une petite ville du New Jersey, Paul Goresch, a pris cette photo de John Lennon et de Mark David Chapman. Goresch a dit qu'il prenait souvent des photos de Lennon. "J'attendais qu'il sorte de son appartement et je lui demandais la permission de le photographier". Il a décrit Lennon comme étant "chaleureux" et "très gentil". Goresch a remarqué lundi la présence de Chapman devant la résidence de Lennon. "Il traînait là", a-t-il ajouté. Avant d'offrir la photo au quotidien Daily News de New York (qui a payé \$10,000 pour le négatif), il avait téléphoné à la police de New York en mentionnant qu'il croyait avoir la photo du meurtrier mais, à deux reprises, un policier lui a coupé le fil au nez. Par l'entremise de l'agence UPI, LE SOLEIL a obtenu l'exclusivité de cette photo pour la région de Québec.

Laurin: L'école actuelle ne motive pas l'étudiant

par Damien GAGNON

L'école telle qu'elle existe actuellement démotive l'étudiant et le futur citoyen.

C'est en gros le fruit des réflexions du nouveau ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin sur l'école et ce qu'elle produit.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait hier, de son bureau du 15e étage du complexe G, à des journalistes de la presse écrite, M. Laurin a en effet soutenu que les contrôles sévères et négatifs d'institutions d'enseignement ainsi que l'absence de véritables associations étudiantes sont au nombre des principaux facteurs de la démotivation des étudiants.

De l'avis même du ministre, cette démotivation se traduit non seu-

lement par un manque d'intérêt pour les études mais aussi pour la politique et les grands débats qui confrontent la société québécoise.

Les étudiants, dit-il, sont comme des invités dans les écoles où le paternalisme et l'autoritarisme semblent être revenus à la mode. Les étudiants n'ont qu'à se plier aux exigences de leurs hôtes.

Au niveau secondaire, les nombreuses interdictions s'accompagnent généralement de réprimandes et de sanctions. Un élève peut même être expulsé de l'école, ce que désapprouve totalement le ministre Laurin.

Il voudrait bien que les directions d'écoles mettent autant d'empressement à parler des droits des étudiants que de leurs devoirs. Il

est d'ailleurs d'opinion qu'une meilleure perception et une meilleure définition des droits de l'étudiant permettrait de pouvoir parler de ses responsabilités à l'égard de lui-même et à l'égard de la société.

La participation des étudiants

"La participation en éducation, si on y croit vraiment, doit inclure l'étudiant qui, avec l'enseignement, forme le pivot du système d'éducation."

Il ne croit pas que les parents soient favorables à la discipline pour la discipline. Ce qu'ils veulent, dit-il, (Suite à la page A2, 5e col.)

☐ **autre nouvelle,**
page G-1



Le Dr Camille LAURIN

Sondage Gallup sur le rapatriement Le Canada dit NON à Trudeau

Selon le rapport approximatif de deux contre un, la majorité des Canadiens (58 pour 100) désapprouvent le plan unilatéral de rapatriement d'une constitution amendée du gouvernement fédéral, comparativement à 27 pour 100 en faveur. Dans chacune des cinq régions du Canada, il existe une majorité qui exprime leur désapprobation, le sommet de la courbe se situant dans les Prairies (72 pour 100) et le plus bas niveau en Ontario (52 pour 100).

Après l'Ontario, la plus faible désapprobation se retrouve au Québec (55 pour 100). Du côté des approbations, le Québec vient aussi au second rang après l'Ontario. Ainsi, 28 pour 100 des Québécois se sont dit d'accord avec le plan unilatéral de rapatriement. Dans les deux cas, les citoyens du Québec se sont montrés plus favorables au plan de rapatriement que les moyennes nationales.

Voici la question posée au début de novembre à ce sujet: "Vous êtes peut-être au courant du fait que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne sont pas d'accord sur une formule d'amendement pour le rapatriement de la constitution canadienne. Le gouvernement fédéral a cependant annoncé qu'il agira unilatéralement, c'est-à-dire tout seul, pour ramener la constitution au Canada avec une formule d'amendement. Dans l'ensemble, seriez-vous d'accord ou non avec le geste unilatéral du gouvernement fédéral et sans l'accord unanime de toutes les provinces, pour ramener au pays la constitution amendée?"

	D'accord	En désaccord	Tout dépend, indécis
Nationale	27	58	15
Atlantique	18	58	23
Québec	28	55	17
Ontario	35	52	13
Prairies	18	72	10
Pacifique	21	61	18

On a par la suite demandé à ceux qui avaient arrêté leur opinion là-dessus de dire pourquoi ils étaient d'accord ou en désaccord; voici les réponses:

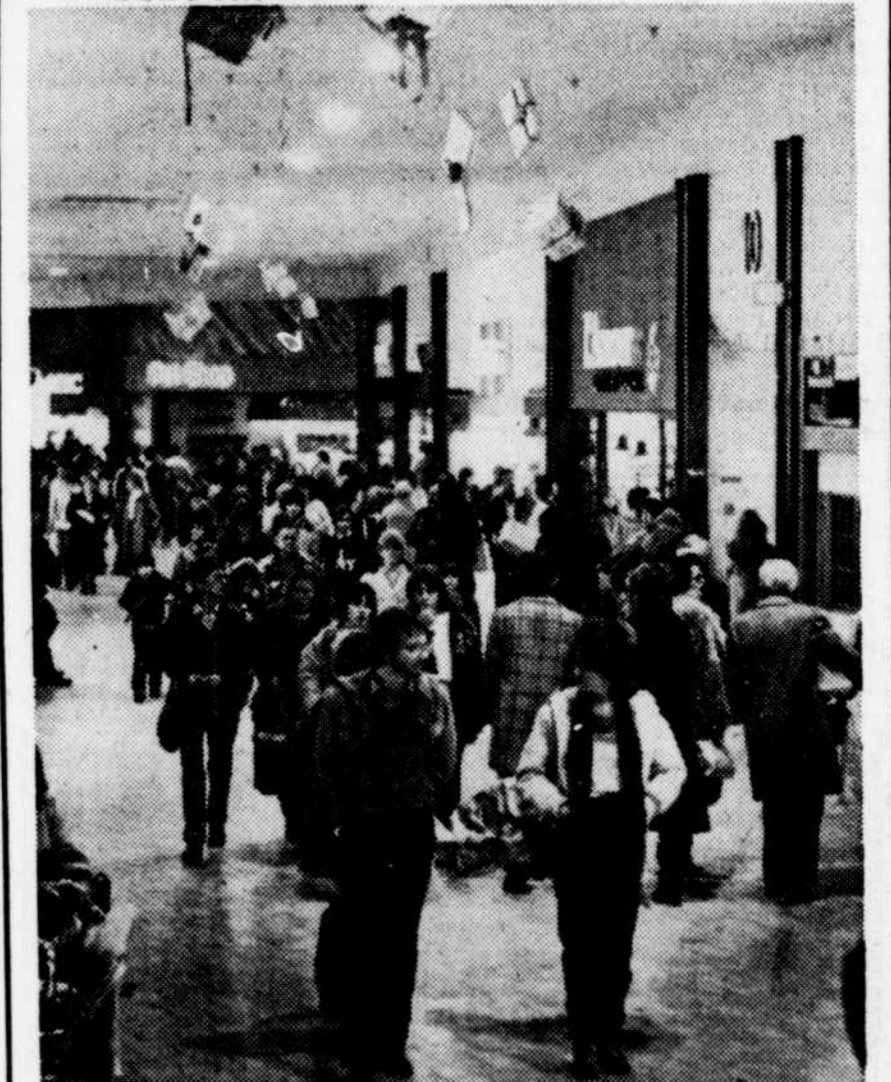
En désaccord (58 pour 100)

- les provinces doivent avoir leur mot à dire, elles doivent être impliquées 23 pour 100
- le peuple doit dire son mot par référendum 11 pour 100
- les parties devraient être capables de s'entendre, accepter des compromis et travailler fort en ce sens 11 pour 100

(Suite à la page A2, 3e col.)

☐ **Me Yves Pratto, procureur du Québec dans le dossier constitutionnel, estime que le projet de rapatriement unilatéral de la constitution est illégal sur le plan du droit et instaurerait une instabilité juridique.** page A-3

consommation



**Rabais et promotions amènent
une ruée vers les magasins**

page B-3

Un sapin coûte de \$5 à \$20

page B-2

**Salon des artisans: la carte
de crédit sert très souvent**

page B-1

Invention qui évite la fraude

page B-7

mercredi

Laboratoire de \$1 million inutilisé à Grande-Rivière

page A-5

Avions pour surveiller la Pologne

Les États-Unis envoient présentement quatre avions-radar "AWACS" en Allemagne de l'Ouest pour être mieux en mesure de surveiller le mouvement des troupes soviétiques entourant la Pologne.

page E-1

Une veille qui dure depuis 25 ans

LONS-LE-SAUNIER (AP) — Depuis 25 ans une mère qui aura bientôt 69 ans, Mme Marie Balay de Lons-le-Saunier, dans le Jura, veille son fils dans le coma.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre 1955, en rentrant d'un bal son fils unique, Paul, avait été fauché par une voiture alors qu'il circulait à pied. Le jeune homme alors âgé de 19 ans avait perdu connaissance pour toujours.

Aujourd'hui âgé de 44 ans il est surveillé nuit et jour par cette mère qui ne le quitte jamais.

Mme Balay avait reçu, il y a deux ans, à titre exceptionnel la médaille du Mérite national.

Jacques Richard a tenu parole

page D-2

Intégration d'un enfant autistique

La cour supérieure du Québec a ordonné à la Commission scolaire de Sainte-Foy de procéder à l'intégration scolaire d'un enfant autistique au niveau de la classe maternelle.

page A-3

12,000 locataires "pognés"

Près de trois ans après le "déclubbage" et la libération des territoires de chasse et de pêche, les membres des anciens "clubs privés" sont obligés de signer des baux aux conditions imposées par le gouvernement ou de déguerpir.

page D-3

sommaire

Annonces classées	H-6 à H-16
Arts et spectacles	H-3 à H-5
Bandes dessinées	E-10
Carrières et professions	D-6
Consommation	B-1 à B-7
Economie-finances	F-1 à F-7
Hier et aujourd'hui	G-2
Horoscope	H-13
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-1 à E-16
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-10
Où aller à Québec	H-5
Patron	H-15
Pierre Champagne	A-9
Sport	D-1 à D-8
Télévision	H-17 et H-4

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Demain: beau et froid. détails, page H-6



**On connaît
not'monde!**

METRO

Voyez nos spéciaux en pages F-4 + F-5

Les derniers propos de Lennon

(D'après AP, AFP et UPI) — Deux récentes entrevues accordées par John Lennon donnent une signification fort curieuse à l'assassinat dont il a été victime lundi soir dernier.

Ainsi, en fin de semaine dernière, il disait à un journaliste de la BBC qu'il aimait la vie de New York parce qu'il s'y sentait en sécurité.

Le jour où il a été abattu par un individu que d'aucuns jugent déjà déséquilibré mentalement, Lennon confiait aussi à un reporter de la station radiophonique RKO: "Nous allons mourir ou vivre. Si nous mourons, ça doit être notre préoccupation. Mais si l'on doit vivre, alors il faut s'intéresser à la vie. Craindre que l'apocalypse descende sur la terre sous la forme d'une grande bête ne va pas aider à vivre au jour le jour".

L'ex-Beatle se sentait fort à l'aise à New York. "Ici, lança-t-il au journaliste venu l'interroger, je peux aller au cinéma ou au restaurant. Cela fait sept ans que je peux me promener dans les rues. Quand j'ai quitté l'Angleterre, je ne pouvais même pas faire le tour du pâté de maisons. Les gens ici peuvent vous demander des autographes mais ne vous espionnent pas. Les gens peuvent crier 'J'aime votre disque' ou 'Comment va le bébé?', mais ils ne vous harcassent pas."

Pour la sortie de son dernier album "Double Fantasy", Lennon affirmait vouloir mourir avant sa femme car, expliquait-il, il ne saurait vivre sans elle.

De même, il rejetait le culte des morts: "Je n'apprécie pas beaucoup le culte autour de la mort de Sid Vicious, James Dean ou John Wayne. Faire un héros de Sid Vicious ou de Jim Morrison, c'est de la... pour moi".

"Je remercie Dieu, ou quiconque

est là-haut, que le monde ait survécu aux turbulentes années soixante et soixante-dix. Le monde a changé mais je suis encore là et tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir", concluait-il.

"Yesterday..."

Dans une autre entrevue parue récemment, Lennon a déclaré que la réunion des Beatles ne pourrait jamais avoir lieu.

"I don't believe in Yesterday", a lancé le compositeur de l'un des plus remarquables succès du quatuor anglais, "Yesterday". Pourtant, cette chanson se terminait exactement par la phrase contraire "I believe in Yesterday".

"Je ne crois pas à hier", a donc lancé le penseur du groupe, "Je suis seulement intéressé par ce que je fais maintenant".

Il a répété que l'époque des Beatles était terminée et qu'aucun événement ne pourrait ramener le quatuor sur la scène.

Dans l'entretien publié par le magazine "Playboy", livraison de janvier, Lennon soutient enfin qu'il est préférable de s'effacer comme un vieux soldat plutôt que de se brûler.

"Mon idée, a-t-il dit, c'est qu'hors de la vie, hors de la pensée, c'est mon attitude envers la vie. Aussi, je n'ai aucun romantisme sur mon passé."

Interrogé sur les années 80, Lennon souhaite que chacun puisse réaliser son "propre rêve", que ce soit en combattant la pauvreté, en produisant de l'art ou en faisant de l'argent.

"Réalisez votre rêve, a-t-il conclu. Si vous voulez sauver le Pérou (combattez la pauvreté), allez sauver le Pérou... Je ne peux vous réveiller. Vous pouvez vous réveiller. Je ne peux vous guérir. Vous pouvez vous guérir."



Depuis l'annonce de la mort de John Lennon, dans la nuit de lundi, les disques des Beatles se vendent comme des petits pains chauds, notamment dans les magasins de New York.

Le Canada dit... (Suite de la première page)

— contre toute forme d'action unilatérale, pas démocratique
— autres raisons (anti-Trudeau, désunion séparatisme, etc)
— ne peut pas dire

8 pour 100

17 pour 100

1 pour 100

D'accord (27 pour 100)

— c'est la seule façon, la seule solution, il était nécessaire de prendre une décision
— il est impossible pour 11 chefs politiques de s'entendre, trop nombreux pour en arriver à un accord
— le gouvernement fédéral représente toute la population
— autres raisons (provinces trop égoïstes, besoin d'un gouvernement fédéral fort, bon pour le Canada, etc)
— ne peut pas dire

11 pour 100

7 pour 100

4 pour 100

11 pour 100

1 pour 100

Ce sondage, réalisé à domicile, implique 1,046 adultes de 18 ans et plus, interrogés dans tout le pays. Ce genre d'échantillonnage en arrive à la précision, à 4 pour 100 près, avec un taux de fiabilité de 95 pour 100.

Mark Chapman... (Suite de la première page)

admis, tout de go, à la comparaison de Chapman devant les tribunaux, hier, que celui-ci avait bel et bien tiré les coups de feu qui ont coûté la vie à l'ex-Beatle.

"Il l'a abattu — oui", a déclaré Me Herbert Adlerberg devant le tribunal de Manhattan.

Il a requis du tribunal que son client soit admis à l'hôpital psychiatrique de Bellevue pour observation. L'avocat a également demandé au président du tribunal de faire garder Chapman à vue, de crainte qu'il ne tente de mettre fin à ses jours.

Selon certaines informations, le "présésumé assassin" a déjà tenté dans le passé de se suicider.

Le procureur public a vivement protesté au moment où le président du tribunal a accepté la requête du défenseur de Chapman car il avait demandé l'incarcération de Chapman qui, selon lui, est un repris de justice.

Une erreur dans le système des ordinateurs du ministère de la Justice a fait en sorte que, pendant plusieurs heures, on a confondu l'inculpé à un autre David Chapman qui, celui-là, possédait un lourd dossier judiciaire.

C'est d'ailleurs parce qu'il possédait un dossier vierge que l'assassin de Lennon a pu obtenir à Hawaii le permis nécessaire à l'achat de son arme.

Selon le procureur public, Chapman est arrivé à New York les poches pleines d'argent dans le seul but d'assassiner Lennon. Les premières enquêtes ont permis d'apprendre que Chapman avait emprunté \$2,500 d'une institution de crédit. Au moment de son arrestation, il avait \$2,000 en poches.

Rien ne laissait prévoir
Son dernier employeur, Joe

LA QUOTIDIENNE

1-6-6

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

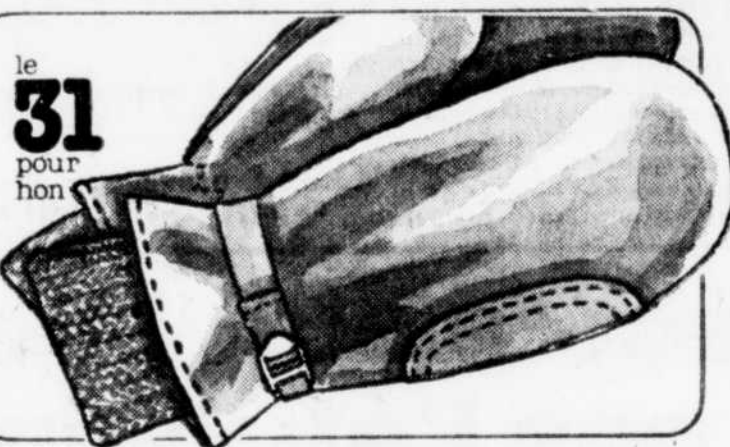
le mot du jour

C'est à voir

M. Nelson Moore, de Beauport, demande une opinion sur le mot "même" ajouté à "voire". C'est un pléonasmisme, parce que "voire" veut déjà dire "et même". Toutefois, certains grammairiens ne sont pas d'accord.

Pierre BELLEAU

C'EST NOËL CHEZ SIMONS



les chaudes mitaines de cuir

d'une confection robuste, mitaines de cuir à doublure amovible, empiècement de renfort, patte de serrage, couleur mastic, p.m.g. \$20.

simons



le pyjama jersey

griffé Pierre Cardin, en fin jersey de nylon, style "pull", pantalon taille élastique, marine, brun, bleu ciel, beige, p.m.g. \$35.

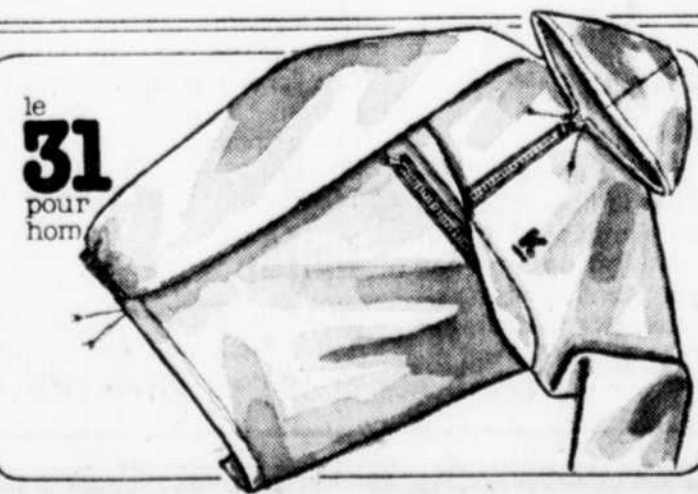
simons



le foulard double face

en pure soie imprimé de petits motifs d'un côté, pure laine de l'autre, frangé aux extrémités, \$30.

simons



le blouson K-way 23.50

en nylon avec capuche, il se replie sur lui-même pour se transformer en petit sac, marine, jaune, rouge, gitan, tp. p.m.g. tg.

simons



notre shetland exclusif 24.95

à prix spécial notre shetland classique d'allure sportive, coupé impeccablement selon nos normes dans une chaude et douce laine, emmanchure raglan, épaules sellier, col renforcé, multi-côtes, bandes côtelées au col et aux poignets, choix de 6 coloris.

simons

Le fauteuil à structure de chêne laminé

Finis naturels, accompagnés de son pout.
Revêtement en velours côtelé, couleur brun.
L'ensemble: \$329



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221

magasinez à nos magasins de Québec et Place Ste-Foy, ouverts les jeudi et vendredi jusqu'à 21hres et le samedi jusqu'à 17hres.

Mazout domestique

Une invention pour déceler les fraudes

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil
LÉVIS — Quand le
Lévisien Jean-Guy Sail-
lant a, une fois de plus,
entendu parler de frau-
des dans les livraisons

de mazout domestique,
il se trouvait sans doute
devant une de ces gros-
ses cafetières qui sont
munies, sur la façade,
d'un vérificateur en
verre indiquant la

quantité et l'état du
contenu.

C'est précisément l'i-
dée que Saillant a dé-
veloppée pour l'adapter
à un réservoir de ma-
zout domestique, en

remplaçant toutefois le
tube de verre par un tu-
be en plastique ab-
solutement transparent
et garni d'indications
permettant de connai-
tre exactement la quan-
tité comme la qualité
du combustible contenu
dans le réservoir.

Jean-Guy Saillant
était alors un re-
présentant en isolation.
Ce qui lui a donné l'o-
casion d'expliquer son
projet à un ami plom-
bier, Serge Drouin, de
Sainte-Marie de Beau-
ce. Drouin y apporta l'i-
dée d'ajouter, au bas du
dispositif devant être
fixé au bout et à l'ex-
térieur du réservoir,
une petite valve qui
permettra éven-
tuellement d'enlever
l'eau de condensation
et même, le cas
échéant, d'éliminer un
mazout de mauvaise
qualité.

Sur le marché

Jean-Guy Saillant et
Serge Drouin attendent
leur brevet d'invention
d'Ottawa, mais déjà
leur vérificateur d'huile,
le visionnaire-té-
moin, apparaît sur le
marché.

Ce Lévisien et ce

Beauceron, tous deux
dans la vingtaine, ont
formé une compagnie
du nom de Contrôle d'é-
nergie D.S. Inc., dont le
siège social est situé au
46 de la rue Saint-Oné-
zime, à Lévis, et qui
s'occupe de la commer-
cialisation.

Les vendeurs auto-
risés, dont le nombre
s'accroîtra gra-
duellement dans les
prochaines semaines
et les prochains mois,
seront surtout des quin-
cailliers et divers ma-
gasins vendant déjà des
matériaux de plom-
berie et de l'outillage.

Serge Drouin, avec
toute la conviction du
Beauceron, a signalé au
SOLEIL, hier, la faci-
lité avec laquelle
beaucoup de bricoleurs
pourront eux-mêmes
installer cet indicateur-
témoin. Le prix de ce
dispositif sera aussi à la
portée de tous: \$24.95.

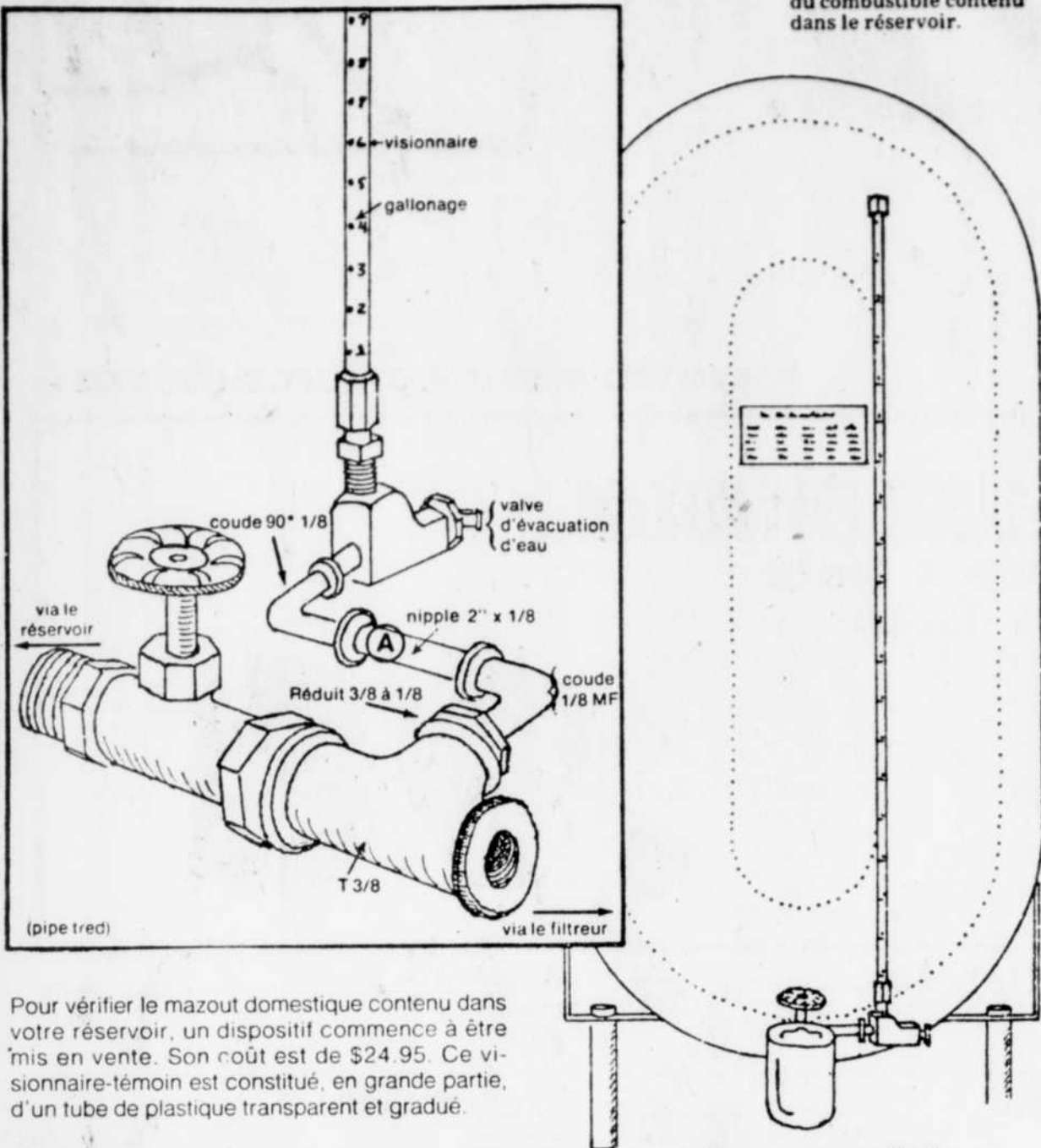
L'entreprise Contrôle
d'énergie D.S. Inc. s'est
débrouillée pour n'a-
voir rien à fabriquer,
sauf un petit plastique
auto-adhésif qu'elle
commande à une in-
dustrie. Les matériaux
contenus dans chaque
emballage se trouvent
déjà sur le marché.

Le dispositif est très
simple: il s'installe sur
le tuyau placé au bas du
réservoir de mazout,
juste après la valve et

avant le filtreur déjà en
place; on y ajoute un
"T" et trois petits bouts
de tuyau, en plus du tu-
be de plastique trans-
parent et gradué. La
compagnie re-
commande cependant
de confier à un maître
plombier l'installation
de cet indicateur ou ce
visionnaire-témoin.

Garanti pour une pé-
riode de cinq ans, cet
indicateur doit, selon
ses concepteurs, ap-

porter plusieurs avan-
tages: surveille la qua-
lité de l'huile, donne la
quantité exacte de ma-
zout dans le réservoir,
empêche l'eau de se
rendre au brûleur par
son élimination à la sui-
te de la condensation,
prévient des troubles et
prolonge la durée du
brûleur, facile à in-
staller et fournit même
des indications pour dé-
terminer les coûts de
chauffage.



Pour vérifier le mazout domestique contenu dans
votre réservoir, un dispositif commence à être
mis en vente. Son coût est de \$24.95. Ce vi-
sionnaire-témoin est constitué, en grande partie,
d'un tube de plastique transparent et gradué.

Aliments en 1981: le coût sera moindre que prévu

OTTAWA (d'après PC) — Selon un éco-
nomiste du ministère fédéral de l'Agriculture, le
taux d'augmentation du prix des aliments en 1981
va être moins élevé que prévu.

Directeur des analyses du marché, M. Howard
Migie a prédit que les hausses se situeront entre
12 et 14 pour 100, étant les plus prononcées au
cours du premier semestre de l'année.

D'autres ministères et diverses agences pri-
vées ont prédit, de leur côté, que les aug-
mentations atteindront de 15 à 20 pour 100.

Dans une interview, hier, M. Migie a reconnu
que ces dernières prédictions ne pouvaient pas
être éliminées, mais qu'elles ne lui semblaient pas
réalistes.

Elles pourraient se concrétiser, selon lui, si les
syndicats réclamaient des hausses salariales plus
fortes que prévues ou si le mauvais temps en-

dommageait la récolte des céréales de l'Ouest.
Dans son budget d'octobre, le gouvernement a
prévu que le taux d'augmentation du prix des ali-
ments sera de 12 pour 100.

Années précédentes

M. Migie a rappelé que le prix des aliments a
monté de 10.5 pour 100 en 1980, 13.2 pour 100 en
1979 et 15.5 pour 100 en 1978.

Une baisse dans la production de porcs en
Amérique du Nord, l'an prochain, va se traduire
par une augmentation de 20 à 25 pour 100 des prix
de cette viande et va occasionner des hausses de 11
à 13 pour 100 des prix du bœuf.

Les prix de la volaille vont monter d'environ
15 pour 100.

Il y aura également des hausses de 10 à 15
pour 100 pour les produits laitiers, les oeufs, les
céréales et les produits de la boulangerie.

**Trois tables
qui ne font qu'une**
Un nouveau design Zip pour les
improvisistes, en mélamine blanche.
\$109

le prêt-à-apporter
du meuble design

Anglo boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221

VENTE

commençant le 10 décembre
sur la marchandise d'automne

33 1/3% à 50%
sur
manteaux en duvet
manteaux en drap
manteaux en suède

10 à 50%
sur
robes, jupes,
pantalons, blouses

MannEquin

4, Côte de la Fabrique et Place Québec
Ouvert tous les soirs à partir du 11 décembre, sauf le samedi.

L'EMBALLAGE IDEAL pour Noël

Quel plus merveilleux ca-
deau pour Noël qu'un
manteau de fourrure,
dans les styles et cou-
leurs 1980-81. Réduc-
tions sur assortiment
complet pour cette
grande fête.

Quelques exemples:

RAT MUSQUE naturel	\$995.
CHAT SAUVAGE "allongé"	\$1,695.
RENARD NORVEGIEN naturel	\$2,295.
VISON RANCH "allongé"	\$3,995.
VISON RANCH "femelle"	\$3,995.

Notre magasin sera ou-
vert tous les soirs à
compter de jeudi 11 dé-
cembre.

Stationnement privé gratuit
Mode de paiement très avan-
tageux.

**le FOURRURES
Fremont INC.**
125, rue St-Joseph est
524-3541

Enfin! Vous pouvez servir en tout temps une vraie tarte au sucre comme celle de grand-maman.

...Aujourd'hui, comme dans
le temps.

La tarte au sucre de grand-mère,
que de bons souvenirs...

Aujourd'hui, bien peu de gens ont
le temps de reprendre la bonne
vieille recette de grand-mère. Mais,
avec la toute nouvelle tarte au sucre
de Mrs. Smith, vous pouvez enfin
retrouver une vraie bonne tarte au
sucre comme vous l'aimiez.

Mrs. Smith s'y connaît en tartes:
elle en fait depuis plus de 50 ans.
Quand il s'agit de choisir les meil-
leurs ingrédients, il n'y a rien de trop
bon pour elle. Attendez de goûter à
sa garniture succulente et à sa
croûte légère, feuilletée et dorée à la
perfection. Seule Mrs. Smith en a le
secret. Et comme elle vous les sert
congelées, vous n'avez qu'à les
apprécier...

**Pour retrouver le vrai goût
de la tarte au sucre,
Mrs. Smith vous offre un
bon-rabais de 28¢!**

AU DÉTAILLANT: pourvu que ce bon n'ait servi à votre client qu'à
l'achat d'une boîte de Tarte au sucre Mrs. Smith, la compagnie Kellogg
Salsada Canada Inc. vous remboursera 28¢, et 5¢ en frais de manutention.
Toute autre utilisation du bon constitue une fraude. Sur demande,
vous devrez présenter les factures prouvant l'achat, dans les 90 jours
précédents, d'une quantité suffisante du produit pour justifier le nombre
de bons retournés. Ceux-ci seront nuls et non avenue s'ils nous parviennent de quelque façon que ce soit
distributeur attiré de notre produit, à moins d'avoir obtenu pour ce faire notre autorisation expresse.
Valeur de rachat: 1/20¢. Postez les bons à: Herbert A. Watts Ltd., case postale 2140, Toronto.
(Ontario) M5W 1H1, inscrivez au numéro 76 sur le
bordereau de débit. Un seul bon valable par achat.
L'offre prend fin le 30 novembre, 1982.

MS 8004

Tour cycliste de la Gaspésie

Compétition à saveur internationale?

par Michel CORSEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le deuxième Tour cycliste de la Gaspésie pourrait bien avoir un aspect international.

Malgré certaines difficultés de fin de parcours, en août 1980, le tour aura davantage d'ampleur l'été prochain, a communiqué le directeur général de l'événement sportif, M. Yvon Guillou.

Rejoint, à Montréal, où il tente d'intéresser d'éventuels commanditaires, M. Guillou a indiqué qu'il espère augmenter le nombre de participants: cet été, 78 coureurs, ré-

partis en 13 équipes, s'étaient disputé les honneurs; l'été prochain, M. Guillou a bon espoir de gonfler les rangs du peloton à 120 coureurs.

L'organisation du tour a invité des équipes amateurs de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie et du Mexique. M. Guillou se dit confiant de compter, à tout le moins, sur la présence de quelques-unes de ces équipes.

Des invitations ont également été adressées aux équipes américaines et canadiennes qui ont participé au premier Tour cycliste de la Gaspésie.

Sanction internationale

Le premier Tour cycliste de la Gaspésie s'était terminé dans la confusion alors que l'équipe nationale du Canada s'était retirée de la course au terme de la dixième étape. L'équipe canadienne protestait ainsi contre une pénalité jugée injuste, contre un de ses membres. La défection a entraîné dans son sillage la moitié du peloton de coureurs.

L'incident n'aurait pas laissé de cicatrices dommageables à l'existence du tour. L'organisation de l'événement cycliste a passé l'éponge en réinvitant l'équipe nationale du

Canada.

M. Guillou dit compter sur l'appui de la Fédération cycliste du Canada. La fédération n'a jamais blâmé les organisateurs du tour pour l'abandon de l'équipe canadienne. En fait, elle n'avait que des compliments à adresser aux responsables pour l'organisation technique, affirme M. Guillou.

D'ailleurs, poursuit-il, un mois après le Tour de la Gaspésie, la fédération a statué que tout boycottage entraînera le bannissement à vie des coureurs ou des équipes y participant.

La Fédération canadienne sanctionnera à nouveau la compétition gaspésienne. D'ailleurs, des représentants de la fédération se présentent actuellement en Europe. Ils demanderont que le Tour de la Gaspésie reçoive officiellement la sanction internationale.

Le deuxième Tour cycliste de la Gaspésie aura lieu, en 1981, du 8 au 16 août. La compétition durera neuf jours, soit une journée de plus que l'an dernier. Pour l'instant, le nombre d'étapes n'a pas encore été déterminé.

M. Guillou indique la possibilité que plus d'étapes soient courues en circuit fermé. Selon lui, il s'agit ainsi de donner satisfaction au plus grand nombre de municipalités gaspésiennes possible.

Il est acquis que le Mouvement des caisses Desjardins de la péninsule gaspésienne et des îles s'impliquera à nouveau pour soutenir financièrement la compétition. Le Mouvement Desjardins l'avait fait, cet été, pour promouvoir le tourisme en Gaspésie. Selon M. Guillou, le tour a entraîné des retombées de \$300.000 à \$400.000.



Ken READ

Hommage aux descendeurs canadiens

ZURICH (PC) — Les journaux européens continuent d'encenser l'équipe canadienne des descendeurs en Coupe du Monde de ski, un groupe qui a pris cinq des sept premières places dans la première épreuve de la saison dimanche à Val d'Isère, France.

"Il y a sans doute des changements dans le monde des descendeurs, écrit le journaliste français Serge Lang dans l'Equipe, journal sportif national. Pour le moment, ce n'est pas l'Autriche et encore moins la Suisse, c'est le Canada."

D'autres journalistes écrivent dans le même sens en louangeant la tenue des Canadiens à Val d'Isère, laquelle a relégué dans l'ombre la victoire de l'Autrichien Uli Spiess.

Ken Read, de Calgary, s'est classé 2e, suivi dans l'ordre de Steve Podborski, de Toronto, Chris Kent, de Calgary, et Dave Irwin, de Vernon. C.-B. Dave Murray, de la C.-B. a pris le 7e rang.

"Une vague canadienne", écrit la Tribune de Genève.

La Herald Tribune, installée à Paris, titre ainsi: "Cinq rapides Canadiens enlèvent la vedette à Spiess", et Tages Anzeiger, de Zurich, écrit: "Les Canadiens fous ont appris à calculer les risques", en présentant les photos de quatre Canadiens en première page et celle de Spiess, en deuxième.

La Semaine sportive, de Suisse, titre: "Les fous Canadiens ne sont peut-être pas si fous".

Absence

Plusieurs journaux notent l'absence des puissances traditionnelles en descente, l'Autriche et la Suisse, dans le classement final.

La Tribune de Genève écrit: "Seul, Spiess a sauvé la face de l'Autriche."

Le quotidien Kurier, de Vienne, a cité l'instructeur autrichien Karl Kahl en ces mots: "Certes, je suis heureux de la victoire de Spiess, mais la tenue des Canadiens donne à réfléchir. Il faudra découvrir ce qui est survenu."

Plusieurs journaux ont noté la tenue de Kent.

"Le plus surprenant Canadien a été Kent", écrit Nick Sout, du Herald Tribune. Le jeune homme a impressionné cet été, mais son but était de se classer parmi les 20 premiers cette saison.

"En raison de la qualité de l'équipe canadienne, Kent a été capable de profiter d'une compétition de première classe aux camps d'entraînement, ce qui expliquerait sa belle tenue de dimanche."

Gérald Piquet, de la Tribune de Genève, écrit: "Comme je vous l'ai dit la semaine dernière, surveillez les Canadiens, particulièrement Chris Kent qui, cet été, a battu Read en Nouvelle-Zélande et qui, depuis, a été un des trois meilleurs Canadiens."



LE PÈRE NOËL PEUT SE MONTRER GÉNÉREUX: NOS PRIX DE SOLDE D'AVANT-NOËL SONT BIEN TENTANTS!



Complets

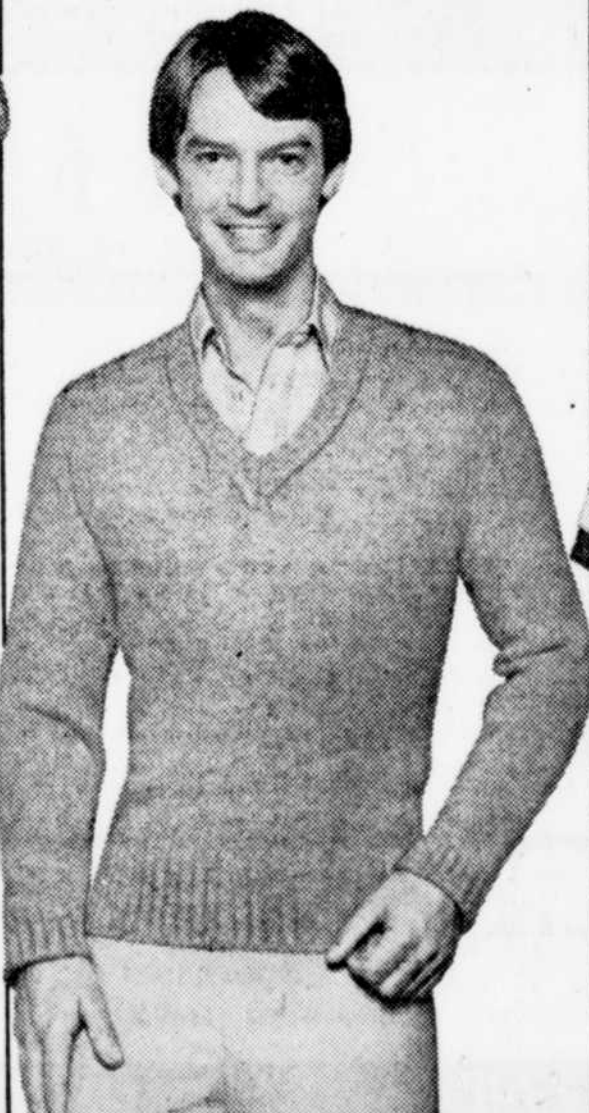
Un assortiment exceptionnel de beaux complets deux ou trois pièces offrant la qualité Tip Top renommée. Pure laine ou laines mélangées. Des coupes, des couleurs et des tailles pour tous. Profitez de nos prix modiques d'avant-Noël. Economisez à partir de \$99.95

99⁹⁵

Chandails

Un grand assortiment de chandails, notamment des shetlands, et d'autres en laine d'agneau, se prêtant bien au lavage. Vaste choix de cardigans et de modèles à col en V, à encolure ras du cou, ou à col roulé, offerts dans une gamme de coloris et de motifs en vogue.

18⁹⁵

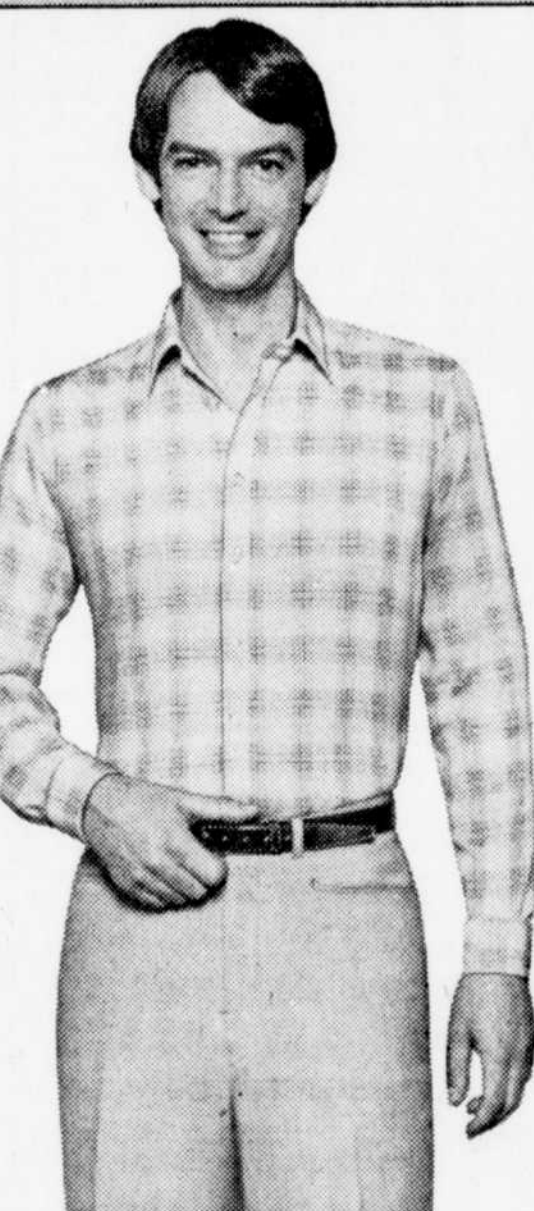


Robes de chambre

Le traditionnel cadeau de Noël à des prix modiques! Faites votre choix parmi notre gamme étendue de modèles de confection canadienne de haute qualité et lavables, offrant des coupes et des coloris superbes. Une seule taille pour tous!

Prix cour. jusqu'à \$37.50 à partir de

22⁹⁹



Chemises sport

Grand choix de modèles à carreaux confectionnés en fils teints, à fini brossé ou non. Large gamme de teintes unies. Lavables, sans repassage.

Prix cour. jusqu'à \$28.50 à partir de

13⁹⁵

PLACE QUEBEC • GALERIES CHAGNON • PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS • PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI